

BULLETIN MUNICIPAL



N°35



2025

EDITORIAL



Chères Saint-Laurentines, chers Saint-Laurentins,

Alors que nous arrivons au terme de cette année 2024, il est important de prendre un moment pour regarder à la fois le chemin parcouru et les horizons qui s'ouvrent devant nous. Cette année a été une année marquée par des défis, mais aussi par des réussites collectives. Grâce à votre engagement et à votre soutien, notre commune a pu avancer sur des projets importants, améliorer la vie quotidienne de nos citoyens et renforcer notre cohésion.

Les journées grises et pluvieuses récurrentes ces derniers mois peuvent parfois peser sur le moral, mais c'est aussi dans ces moments où notre solidarité prend tout son sens. Nous avons la capacité de nous soutenir mutuellement, de créer des instants de partage et de convivialité qui réchauffent bien plus que l'air extérieur. Nos associations locales, nos clubs et nos événements sont autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de créer des liens qui nous unissent face aux éléments.

Je ne vais pas évoquer ici les travaux réalisés et projets futurs, ils feront l'objet d'un développement dans les pages suivantes de ce bulletin.

Au cours de l'année, nous avons malheureusement dû déplorer la démission de Fabrice Gautier au sein du conseil municipal. Je tiens à le remercier pour ses quatre années d'implication dans la vie de la commune.

Pour 2025, je formule des vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour chacun d'entre vous. Que cette nouvelle année soit porteuse de nouveaux projets, de moments partagés et de réussites collectives. Notre objectif reste inchangé : faire de Saint-Laurs un lieu de vie encore plus agréable, plus solidaire et plus respectueux de notre environnement.

Je tiens également à souligner l'importance de votre participation. C'est par la coopération entre la municipalité et les habitants que nous réussirons à faire avancer notre commune dans le bon sens. Je vous invite à vous impliquer, à faire entendre votre voix et à contribuer aux nombreuses initiatives locales. Chaque geste compte, et chaque idée peut faire la différence.

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux conseillers municipaux et aux employés pour leur dévouement et leur engagement. Leur travail acharné et leur collaboration sont essentiels au bon fonctionnement de notre commune, et nous les remercions chaleureusement pour leurs contributions continues.

Ensemble, faisons de 2025 une année de réussites, d'échanges et de solidarité.

Très bonne année à toutes et à tous.

Gwénaél DEBORDES

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Commission Bâtiments, Voirie et Environnement

Bâtiments publics

Ecole

Des travaux de rafraîchissement ont été effectués dans les classes. L'éclairage a été entièrement rénové par l'entreprise ETIENNE pour un montant de 5 120 €. L'isolation a été refaite par l'entreprise RENOUX pour un montant de 2 758,30 € et les peintures par l'entreprise BESSELIEVRE pour un montant de 8 541 €.

Afin de résoudre les problèmes d'humidité dans l'école, deux déshumidificateurs ont été installés dans les classes pour un montant de 1 724,70 €. Par ailleurs, de nouveaux rayonnages de bibliothèque ont été achetés pour remplacer les anciennes étagères, pour un coût de 1 852,20 €.



Logements communaux

Les travaux suivants ont été réalisés en cette fin d'année dans le logement locatif situé rue de l'Église :

- **Peinture** : Entreprise BESSELIEVRE pour un montant de 11 266,08 €
- **Chauffage** : Entreprise SEGUIN pour un montant de 11 499,50 €
- **Salle de bain, paroi de douche, VMC et hotte** : Entreprise ALIOZ SERVICE pour un montant de 5 440,80 €
- **Isolation placo et installation de barres de protection aux fenêtres de l'étage** : Entreprise RENOUX pour un montant de 6 152 €.

Acquisition d'un bien : la salle paroissiale sainte Thérèse

Le conseil municipal a accepté la proposition de vente de l'évêché de Poitiers concernant la salle paroissiale sainte Thérèse, au prix de 20 000 € net vendeur, les frais de notaire étant à la charge de la collectivité.



Voirie et espaces verts

Cette année, le chemin des Blanchés a été rénové, et un trottoir a été aménagé dans le secteur de La Collinière.

Les végétaux présents dans les différents massifs de la commune ressemblaient davantage à des mauvaises herbes qu'à des plantes ornementales. Pour embellir la commune et la rendre plus accueillante, la municipalité a décidé de les remplacer. Dans un premier temps, les végétaux autour de l'église et du monument aux morts ont été remplacés. Ces plantations se chiffrent à 1 098 €.



La ligne à Bébert

Inauguration



Cette année, la commune a organisé un grand pique-nique le 14 juillet sur la "Ligne à Bébert". Ce fut l'occasion d'inaugurer cet espace, suite aux aménagements réalisés par la municipalité au cours de ces dernières années.

Un grand merci est adressé à toutes celles et ceux qui ont contribué à embellir cet espace :

- **Nos cantonniers**, pour l'entretien régulier de la ligne et la création de toilettes sèches.
- **Nos jeunes participants au dispositif "Argent de Poche"**, pour la peinture des bornes.
- **Nos bénévoles**, venus effectuer des travaux de débroussaillage pour que la ligne soit impeccable avant le pique-nique.

Cette inauguration n'aurait pas été complète sans la présence de la famille Martin, qui a répondu favorablement à notre invitation. Pour marquer cet événement, des panneaux indiquant le nom de la ligne ont été installés aux deux entrées.

La commune a également offert l'apéritif, accompagné de petits fours salés, ajoutant une touche conviviale à cette journée de célébration.



Travaux et équipements divers

Electricité

Un état des lieux des contrats d'électricité de la commune a été réalisé. Grâce à la réduction des plages horaires d'éclairage, la consommation a baissé de 31 %. Cependant, en raison de l'inflation, la facture totale d'électricité a tout de même augmenté de 1,07 %.

La réfection de l'éclairage du stade, confiée à l'entreprise INEO, s'élève à 19 485 €. Dans le cadre du Programme Mandat Communal, la commune a obtenu une subvention de 13 639,53 € pour financer ce projet.

La commune a également entrepris d'autres rénovations électriques, incluant l'éclairage des classes de l'école et celui du vitrail de l'église.

Grâce au Programme à Gain Rapide du SIEDS, la commune a obtenu une subvention de 3 584,00 € pour l'école et de 692,57 € pour l'église.

Réseaux

L'installation de la fibre a commencé dans notre commune et devrait être achevée d'ici 2025.

Antenne relais Free

Après une étude de différents emplacements sur la commune, il a été décidé d'installer l'antenne relais au stade. Elle aura une hauteur de 30 m. Bien que l'installation soit portée par l'opérateur Free, elle accueillera également les réseaux d'Orange, SFR et Bouygues Telecom.

Le Projet de Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine



Les actualités du projet de PNR

Fin 2023, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a validé la Charte du futur Parc Naturel Régional de Gâtine poitevine. Par la suite, le préfet de région a été sollicité pour recueillir l'avis de l'État. Après une évaluation, des ajustements ont été proposés et la formulation de l'avis officiel est espéré pour l'été 2025. L'État a néanmoins réaffirmé son soutien à ce projet, reconnaissant le caractère exceptionnel de ce territoire à l'échelle nationale.

Quelles actions pour le projet PNR ?

La création d'un Parc Naturel Régional est une démarche longue et complexe. Pour rendre ce projet concret pour les élus, acteurs et habitants, le Pays de Gâtine, porteur du projet, a lancé des actions de « préfiguration » afin de définir les futures missions du PNR. En 2024, plusieurs initiatives ont été menées, comme la valorisation des produits locaux en collaboration avec les producteurs et la diffusion d'un calendrier de recettes créées par un chef mettant en avant les produits de Gâtine. Cette même année, le Pays de Gâtine a signé la première Charte Forestière de Territoire avec 9 partenaires, visant à valoriser durablement la ressource forestière et à anticiper les impacts du changement climatique.

Renseignements :

Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49
contact@pays-gatine.fr

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »



Parc éolien Saint-Laurs – Beugnon-Thireuil

L'année 2024 a été marquée par l'inauguration des six éoliennes du parc éolien et la concrétisation des mesures d'accompagnement

Retour sur l'inauguration de ce parc : un moment de fête et de partage

C'est avec une immense joie que nous avons inauguré, le vendredi 13 septembre 2024, le parc éolien de Saint-Laurs et Beugnon-Thireuil, en présence de près de 200 personnes.



Cette soirée, placée sous le signe de la fête, de la convivialité et du partage, a offert à chacun l'opportunité de découvrir l'intérieur d'une éolienne, de profiter des jeux de plein air, de poser toutes leurs questions sur ce projet d'énergie renouvelable, ou encore de savourer un buffet animé par un orchestre champêtre.

Les participants ont également pu déguster les fromages de chèvre sélectionnés de la ferme CAP Ré ainsi que la bière artisanale de la famille VERGNAUD.

Cet événement marque l'aboutissement de 10 années de travail, de concertation entre élus, citoyens et acteurs du territoire, ainsi qu'un engagement collectif en faveur d'une transition énergétique durable au bénéfice du territoire.

Le saviez-vous ?

Avec une puissance installée totale de 18 MW, le parc produira environ 55 millions de kWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 18 000 foyers.



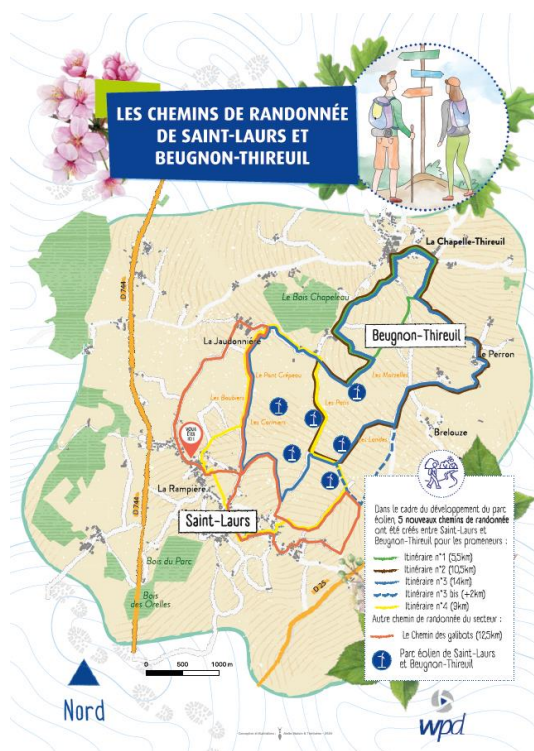
Des mesures d'accompagnement mises en place

Dans le cadre du parc éolien de Saint-Laurs et Beugnon-Thireuil, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour favoriser son intégration au territoire. Une fresque artistique, réalisée par l'artiste Pierre BOISSINOT, orne les postes de livraison afin de mieux les intégrer dans le paysage.



Des haies et arbustes ont également été plantés chez les riverains par Cédric NETIER des Pépinières Nétier, dans le but d'améliorer le cadre de vie autour du parc.

Enfin, un sentier de randonnée a été aménagé début décembre. Ce parcours est jalonné de panneaux informatifs consacrés au passé minier de Saint-Laurs, conçus par madame MORISSET-DEBORDE, ainsi qu'à la biodiversité et au fonctionnement du parc éolien. Des équipements, tels que des tables de pique-nique et des bancs, ont également été installés pour le confort des promeneurs.



Commission Finances

L'exercice 2023

Le compte administratif est le bilan des dépenses et recettes réalisées par la commune pour l'année écoulée. Il a été approuvé par le conseil municipal le 28 mars 2024.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	 Prévues au budget 2023 : 1 077 638 €  Réalisées en 2023 : 471 302 €  Répartition : • 41 % Achats fournitures et services (eau, électricité, voirie, réseaux, maintenance...) • 43 % Personnel • 16 % Autres charges de gestion courante (indemnité élus, subventions, contributions...)	 Prévues au budget 2023 : 1 077 638 €  Réalisées en 2023 : 469 593 €  Répartition : • 18 % Produits des services, du domaine et divers (location de salle, loyers, cantine...) • 49 % Impôts et taxes • 33 % Dotations et participations (Etat, Département...)
INVESTISSEMENT	 Prévues au budget 2023 : 244 000 €  Réalisées en 2023 : 141 682 €  Répartition : • 15 % Remboursement emprunt (capital) • 66 % Grands travaux bâtiment et voirie : ○ Aménagement de la Ligne à Bébert ○ Structure de jeux de la Rampière ○ Acquisition tondeuse • 19 % Matériel, mobilier et autres agencements	 Prévues au budget 2023 : 244 000 €  Réalisées en 2023 : 102 872 €  Répartition : • 35 % Autofinancement • 7 % de récupération de TVA • 58 % Subventions (Etat, département...)

Focus sur les dépenses liées à l'école

Pour l'année scolaire 2023-2024, les dépenses correspondant au fonctionnement de l'école, la cantine et la garderie s'élèvent à 130 990 €, les recettes à 51 625 €. La commune supporte 61 % des dépenses soit 79 665 €.

Voici la répartition :



63 élèves



53 050 € de dépenses



Gratuite pour les parents



100 % financé par la collectivité



8 553 repas



65 009 € de dépenses



2.60 € par repas à charge des parents



68 % financé par la collectivité



474 heures de garde



12 930 € de dépenses



1.40 € de l'heure à charge des parents



59 % financé par la collectivité

Le budget 2024

Le budget est l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes de la collectivité. Il doit être voté en équilibre. Il est constitué de deux sections : la section de fonctionnement qui prévoit les dépenses et recettes courantes (eau, électricité, charges de personnel...) ; la section d'investissement prévoit les grands projets de la commune.

Les prévisions budgétaires 2024 s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement : **1 069 964 €**
- Section d'investissement : **470 525 €**

(Projets : restauration des classes (VMC + leds), rénovation des toilettes de la salle des fêtes, mise aux normes électrique des bâtiments, enfouissement de réseau, réfection de l'éclairage du stade, acquisition d'une petite tondeuse, rénovation du logement rue de l'église, acquisition de la salle Sainte Thérèse etc...)

Subventions aux associations

Pour 2024, l'enveloppe destinée au versement des subventions aux associations reste inchangée. Les bénéficiaires sont des associations d'utilité publique dont les Saint-Laurentins peuvent potentiellement être bénéficiaires.

Les taux d'imposition

L'Etat ayant augmenté les bases d'imposition, le conseil municipal a décidé de maintenir comme c'est le cas depuis plus de 20 ans, les taux d'impositions pour 2024.

- Taxe foncière (bâti) 31.60%
- Taxe foncière (non bâti) 50.20%
- Taxe d'habitation 11.81%

Commission Affaires Scolaires

Les effectifs

Les effectifs sont en légère baisse puisque ce sont 58 enfants qui ont fait leur rentrée en septembre.

18 élèves dans la classe
des petits
+
22 élèves dans la classe
intermédiaire
+
18 élèves dans la classe
des grands
=
58 élèves à l'école de Saint-Laurs



Projet annuel de l'école : La France dans le monde, en lien avec les JO



Cette année, les élèves ont exploré le thème "La France dans le monde" en lien avec les Jeux Olympiques. Ils ont ainsi voyagé à travers plusieurs régions et cultures.

En maternelle

Les plus jeunes ont travaillé sur la francophonie pendant les deux premières périodes, en découvrant le Sénégal et le Québec (Canada). Ensuite, leur voyage s'est poursuivi à travers les territoires des DROM-TOM, explorant la faune, la flore et les spécificités culturelles de chaque région.



En élémentaire

Les plus grands ont approfondi leurs connaissances sur différents continents, notamment l'Amérique du Nord, l'Afrique, l'Asie et la Polynésie Française.

Activités sportives et inclusives en hommage aux Jeux Olympiques

Cette année a également été marquée par un bel élan sportif inspiré par les Jeux Olympiques. La classe de CP, CE1 et CE2 a participé à plusieurs événements organisés par l'USEP :

Rencontre à Coulonges-sur-l'Autize autour de l'athlétisme, où les enfants ont pu découvrir et pratiquer différentes disciplines.



Rencontre à Saint-Laurs sous forme de chasse au trésor dans le village. Un grand merci à Roger SUIRE et Mano pour leur accueil chaleureux et pour l'énigme inoubliable qu'ils nous ont proposée chez eux.

Les Jeux Paralympiques ont aussi été mis à l'honneur. Les élèves ont participé à des ateliers de sensibilisation autour de la cécité et de la surdité, leur offrant une belle ouverture sur le handicap et la diversité.



Projet musique et nature, en partenariat avec les Jeunesses Musicales de France

De janvier à juin, un projet sur la musique et la nature a été mené en partenariat avec les Jeunesses Musicales de France (JMF) et avec la participation de Flore MICHELAT à l'école. Ce projet a été possible grâce au soutien financier de la municipalité et de l'APE, chacun ayant contribué à hauteur de 400 €, sachant que le coût total du projet était de 7 000 €.



Début du projet

Le 23 janvier, les élèves ont assisté au spectacle des JMF intitulé *Les Amours sous-marines* à Coulonges.

Ateliers en classe

De mars à juin, Flore MICHELAT est intervenue chaque semaine dans les classes.



Sorties nature

Deux sorties en plein air ont été organisées en partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement, incluant des ateliers sur les petites bêtes et une intervention des JMF sur les arbres de la forêt, en complément des activités menées par Flore MICHELAT.

Une restitution a été présentée aux familles le vendredi 7 juin à *La Ligne à Bébert*.



Sortie de fin d'année

Pour clôturer l'année sur ce thème, une sortie commune pour toute l'école a été organisée le mardi 7 mai au zoo de Doué-la-Fontaine.



Délégué Départemental de l'Éducation Nationale - DDEN

Qu'est-ce qu'un DDEN ?

Un DDEN, ou Délégué Départemental de l'Éducation Nationale, est une personne bénévole nommée par le Directeur Académique. En tant que membre de droit du Conseil d'École, son rôle est essentiel au bon fonctionnement des établissements scolaires.

Qui peut devenir DDEN ?

Toute personne âgée de plus de 25 ans, à l'exception des enseignants en activité, peut s'engager en tant que DDEN.

Quel est son rôle ?

Le DDEN veille aux conditions de vie des enfants à l'école et autour de celle-ci, s'intéressant aux aspects matériels sur les temps scolaires et périscolaires.

Il agit pour :

- Faciliter les relations entre les partenaires de l'école (enseignants, parents, municipalité...) ;
- Défendre les droits de l'enfant ;
- Garantir un climat scolaire positif, propice à l'apprentissage et au bien-être des élèves.

En somme, le DDEN est un véritable ami de l'école et un acteur engagé pour l'éducation et les valeurs de laïcité et de citoyenneté.

La délégation de Coulonges-sur-l'Autize

La délégation des neuf DDEN du secteur de Coulonges-sur-l'Autize s'est investie cette année dans une mission complète :

- Visiter les écoles pendant les temps scolaires et parfois périscolaires ;
- Rencontrer les enseignants et les représentants municipaux ;
- Échanger sur les problématiques locales, telles que les contraintes matérielles ou organisationnelles spécifiques à chaque école.

Les DDEN ont également pris part à tous les conseils d'école rencontrant ainsi les représentants des parents d'élèves. Ils restent attentifs à la qualité des conditions d'apprentissage des élèves, au bien-être des enseignants, et au maintien d'un bon climat scolaire.

Dans notre commune, le DDEN est Roger SUIRE, que nous remercions pour son engagement en faveur de nos enfants et de leur avenir.



Infos collège

Pour les plus grands : vous pouvez suivre leurs activités en consultant le site du collège Henri Martineau :

<https://etab.ac-poitiers.fr/coll-coulonges>

Commission Infos & Communication

Le concours photo

Cela fait maintenant cinq ans que nous organisons un concours photo pour la couverture de notre bulletin municipal. Cette année, cinq candidats ont relevé le défi du thème « **Esprit sportif** ».

Un grand merci à eux pour leur participation !

Le lauréat a remporté 17 voix sur 39 votes.



Pour le thème de l'année prochaine, nous vous proposons un sujet plus vaste :

« **Saint-Laurs en couleur** ».

Vous pouvez choisir de présenter une photo avec une couleur dominante ou, au contraire, avec de multiples teintes.

Nous vous invitons à nous envoyer votre cliché au format portrait à l'adresse suivante : secrétariat @saintlaurs.fr.



Un magazine dédié à l'Histoire et au Patrimoine de Saint-Laurs

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un encart de 20 pages consacrées à notre commune de Saint-Laurs figurera dans le prochain numéro du magazine publié par l'association Histoire et Patrimoine de Béceleuf et Environs.

Ce numéro spécial, prévu pour le mois de juin, mettra en lumière notre village notamment à travers des photos inédites.

Les tirages étant limités, nous invitons les personnes intéressées à se préinscrire dès à présent afin de garantir leur exemplaire. Le tarif est fixé à 7 €.

Pour vous inscrire ou obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie par téléphone ou par mail. Ne manquez pas cette belle occasion de (re)découvrir Saint-Laurs sous un autre angle.



Commission Fêtes et Cérémonies

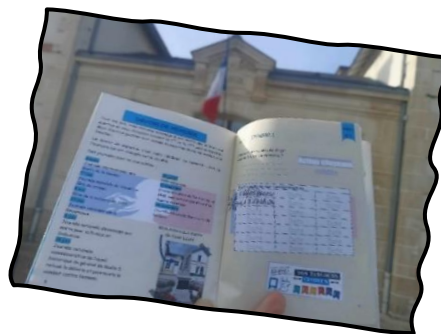
Vœux du maire



Le conseil municipal a une nouvelle fois convié tous les habitants de la commune à se rassembler autour d'un verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année. Cette soirée est l'occasion pour monsieur le Maire de dresser le bilan de l'année écoulée, de présenter les projets à venir, de remercier les associations pour leur investissement dans notre village, et de souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées. Elles étaient au nombre de 12 cette année.

Au cours de cette soirée, les élèves du CP au CM2 ont été invités à recevoir un passeport citoyen. Ce passeport comporte six rubriques : apprendre à donner, prendre soin des aînés, préserver l'environnement, se protéger et protéger les autres, découvrir le patrimoine et cultiver le devoir de mémoire.

Il appartient désormais aux enfants de le faire vivre en accomplissant des actions citoyennes !



Une naissance = un arbre

En mars dernier, la municipalité a invité les nouveaux bébés Saint-Laurentins nés en 2023, ainsi que leur famille, à planter un arbre fruitier sur le terrain communal, près des conteneurs en bas de la rue de la mairie.

Pour l'occasion, quatre familles ont répondu présentes et ont planté des pruniers de la variété Reine-Claude, provenant de la pépinière de Cédric NETIER à Fenioux.



Elles ont également reçu une petite plaque en bois, gravée du prénom de leur enfant, offerte par l'entreprise Benoit RENOUX de Saint-Maixent-de-Beugné.



À travers cet acte, la commune souhaite symboliser l'enracinement tout en préservant la nature et en diversifiant la végétation locale. Chaque enfant pourra ainsi voir son arbre se développer en même temps qu'il grandit, contribuant ainsi à la préservation de notre planète.

Cette opération sera renouvelée tous les ans en fonction du nombre de naissance.

Cérémonie citoyenne

Le vendredi 8 novembre, la municipalité a rassemblé les élèves de CP ainsi que les nouveaux élèves de l'école pour leur remettre leur passeport citoyen. Les élus ont également accueilli les jeunes ayant voté pour la première fois cette année afin de leur remettre la charte du citoyen. Cette initiative vise à montrer aux enfants que la citoyenneté confère des droits mais aussi des devoirs, et que certains droits, comme le droit de vote, peuvent être remis en question s'ils ne sont pas exercés de manière responsable.



Les commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918



Par ailleurs, ces deux cérémonies ont également permis de valider les passeports citoyens des enfants, distribués en début d'année, soulignant l'importance de leur engagement citoyen.



Nous tenons à remercier la population pour sa présence lors de nos commémorations, ainsi que les enfants et collégiens pour leur participation à ces cérémonies. Cette année, c'est notre conseillère défense, Natacha GUERINEAU, qui a eu l'honneur de lire le discours du ministre des Armées.

Ces commémorations sont bien plus qu'un hommage : elles sont l'occasion de transmettre aux jeunes générations les valeurs essentielles de liberté et de paix, héritées du sacrifice de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.





Le 8 mai prochain, nous célébrerons le 80^e anniversaire de la Libération de 1945. Pour marquer cette occasion, nous souhaitons organiser une exposition. Nous faisons appel à vous : si vous possédez des documents, des objets d'époque ou des photos scolaires de cette période, nous serions honorés de les mettre en valeur lors de cette journée de commémoration.

Vous pouvez déposer vos documents et objets au secrétariat de la mairie avant le 31 mars.

Devoir de mémoire

Alors que le temps passe, nous sommes confrontés à une réalité poignante : les anciens combattants des deux guerres mondiales, témoins directs des horreurs et des sacrifices de ces conflits, se font de plus en plus rares. Leur disparition progressive nous rappelle l'importance de préserver leur héritage et de transmettre leur mémoire aux générations futures.

Le devoir de mémoire ne concerne pas seulement ceux qui ont vécu ces événements, mais aussi chacun d'entre nous, quelles que soient nos origines ou nos générations. Se souvenir, c'est honorer les femmes et les hommes qui ont donné leur vie pour la paix et la liberté. C'est également une manière de prévenir les erreurs du passé et de renforcer les valeurs de solidarité et de tolérance.

Dans cette optique, la commune invite toutes les générations à rejoindre l'association « Les Amis de la Mémoire », qui œuvre pour perpétuer ces souvenirs à travers des actions concrètes :

- Participation aux cérémonies commémoratives,
- Transmission de l'histoire locale et nationale auprès des jeunes.

Rejoindre « Les Amis de la Mémoire », c'est contribuer activement à ce devoir de mémoire et devenir le relais des voix qui s'éteignent peu à peu. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que ces histoires de courage, de résistance et de sacrifice continuent de résonner et d'inspirer les générations à venir.

Nous vous encourageons à prendre part à cette mission essentielle. Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à contacter Guy NEAU.

Le devoir de mémoire est l'affaire de tous. Ensemble, continuons de porter la flamme du souvenir.



Commission Vie Associative et Culturelle / C.C.A.S.

Vie Culturelle

Soirée du patrimoine

Après le succès populaire de la soirée du patrimoine en 2022, la commune a décidé de renouveler cette belle initiative en organisant une nouvelle journée dédiée à la culture, marquée par un double concert sur la place de l'église. Cette édition, qui a eu lieu le jeudi 18 juillet, a été orchestrée en partenariat avec le CARUG.



En première partie, la chorale du Centre Cantonal a enchanté le public avec un répertoire varié mêlant des classiques de Queen, Alain Souchon, ABBA, Boulevard des Airs et France Gall, interprétés par une dizaine de choristes accompagnés au piano par Marie-Pierre CANTET.



Pour la seconde partie, nous avons été transportés dans une ambiance plus moderne et dynamique grâce à Jazz Combo Box. Ce groupe original a mêlé trompette, trombone, saxophone, sousaphone et percussions, à des sonorités de hip-hop et de groove grâce à un scratchophoniste. Ce mélange captivant d'afrobeat, de jazz et de rythmes envoûtants a offert une expérience musicale unique au public.

Un tel événement n'aurait pu être possible sans le soutien précieux de nos nombreuses associations locales. Forts de l'expérience de 2022, les préparatifs ont été optimisés, avec notamment des améliorations dans l'organisation du buffet.

Le Cercle de l'Amitié, La Vaillante, l'A.C.C.A., l'APE, et Sports et Loisirs ont une fois encore uni leurs forces, apportant des compétences complémentaires à toutes les étapes, de la préparation au rangement final. Leur engagement a été déterminant pour le succès de cette soirée et la municipalité les remercie vivement.





Plusieurs centaines de spectateurs se sont rassemblés sur la place de l'Église, attirant non seulement les habitants de Saint-Laurs, mais aussi des visiteurs des communes voisines et des fidèles des soirées du patrimoine. L'accès entièrement gratuit à cet événement culturel reste une initiative remarquable de la part de la commune, permettant à tous de profiter de cette soirée exceptionnelle.

Pour clore cette belle soirée estivale, le traditionnel feu d'artifice a illuminé la clairière située à côté de l'église, rendu possible par des conditions climatiques favorables, une manière spectaculaire de terminer une journée placée sous le signe de la culture, de la convivialité et du partage.

Le lendemain, la municipalité a tenu à remercier les bénévoles pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à la préparation de cette manifestation en leur offrant un apéritif dînatoire.

Le C.C.A.S.

Le transport solidaire

Le transport solidaire continue d'être un soutien précieux pour nos concitoyens. Cette année, nos chauffeurs bénévoles ont assuré une quarantaine de trajets, soit une vingtaine de moins que l'année précédente. Ces déplacements concernent principalement des rendez-vous médicaux ou des courses.

Ce service est toujours organisé par le Cercle de l'Amitié, sous la coordination de Roger SUIRE et l'engagement des chauffeurs bénévoles.

La commune tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur dévouement et leur contribution au bien-être de nos administrés.



Goûter des aînés

Depuis quelques années, la traditionnelle distribution de brioches a laissé place à un goûter offert à nos aînés. Ce moment convivial et chaleureux permet d'échanger autour d'une boisson et, cette année, de savoureuses chouquettes. C'est une belle occasion de prendre le temps d'écouter nos aînés et de mieux comprendre leurs besoins.

Ce rendez-vous est également marqué par la remise en main propre des cadeaux offerts par la commune, un geste qui renforce le lien entre générations et témoigne de l'attention portée à nos aînés.



À noter :

Le goûter 2025 se tiendra le 1^{er} février prochain



Octobre Rose

Depuis deux ans, la commune s'investit dans la campagne nationale Octobre Rose, un mois dédié à la sensibilisation et à la prévention du cancer du sein. Ce combat nous concerne toutes et tous, car le dépistage précoce peut sauver des vies.

Cette année encore, Saint-Laurs a souhaité marquer son engagement en embellissant le village avec des décorations roses symbolisant la solidarité et l'espoir.

Ces touches de couleur ont été réalisées grâce au précieux travail des bénévoles, petits et grands. Un remerciement tout particulier à Ethan, âgé de 7 ans, qui a participé avec enthousiasme à la peinture des décorations et a ainsi validé son passeport citoyen.



La commune s'est associée à la randonnée du Circuit des Vallées, organisée par l'association Sports et Loisirs le dimanche 13 octobre. À cette occasion, la commune s'est engagée à reverser 1 € par participant, permettant ainsi de collecter un don total de 300 €. Cette somme a été remise à une association œuvrant activement dans la lutte contre le cancer du sein, renforçant notre engagement pour cette cause.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers tous les bénévoles, les participants, et ceux qui, à leur manière, ont permis de faire de cette action un véritable succès.

Ensemble, continuons de soutenir cette cause essentielle et de rappeler l'importance de se faire dépister.



LA VIE COMMUNALE

Démographie

Cette année, les mouvements de population ont été marqués par une tendance à la hausse. Ainsi, 23 personnes ont été accueillies, dont 9 enfants, tandis que 6 personnes ont quitté la commune, dont 1 enfant. Aucune naissance n'a été enregistrée. En revanche, 3 mariages et 4 PACS (pacte civil de solidarité) ont eu lieu, et 3 décès d'habitants résidant la commune sont à déplorer depuis l'édition du précédent bulletin.

Ils se sont unis !

Mariage le 28 décembre 2023, de

*Sylvain LEFEBVRE &
Francoise LE NEVE*



Mariage le 16 mars, de

*Sonagnon HOUNGUE &
Nadia HAYE*



PACS le 10 septembre, entre

*Raphael PAVARD
& Julie AUTIN*



PACS le 21 décembre 2023 entre Franck DERRE et Sabine BRUNETEAU

PACS le 25 mars, entre Thierry GIRARD & Séverine BARBOTIN

Ils nous ont quittés :

- Sophie BAILLARGEAU, le 20 décembre 2023
- Barbara CHRISTY, le 27 décembre 2023
- Roger ROUAIROUX, le 2 juin

Ils ont été inhumés à Saint-Laurs :

- Ghislaine LINIER-CROCHARD, le 17 janvier
- Roger BREMAND, le 2 avril
- Jean et Aline DIEUMEGARD, le 7 avril
- Bernard BAUDRY, le 25 avril
- Colette RIVET, le 25 juin
- Claude GENET, le 23 juillet

Félicitations



Félicitations à deux de nos anciennes élèves de l'école de Saint-Laurs, Marion DUTEAU et Océane PARTHENAY, qui ont obtenu leurs diplômes : un master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) pour Marion et un master en biologie pour Océane.

Nous leur souhaitons plein de succès dans leur parcours professionnel !

Remerciement



Suite à sa démission du conseil municipal en mars dernier pour des raisons personnelles, la municipalité tient à remercier Fabrice GAUTIER pour ses quatre années d'engagement au service de la commune.

Son implication, son enthousiasme et sa rigueur ont été des atouts précieux dans les projets qu'il a portés avec conviction, notamment la réalisation du skate-park, l'aménagement de la ligne à Bébert et l'élaboration du Passeport Citoyen. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour le temps et l'énergie qu'il a consacrés à notre village.

Départ en retraite

La cantinière raccroche son tablier

Après 33 ans de service, Marie-Noëlle BOUTEILLER, alias **Mano**, part en retraite.

Succédant à Jacqueline BEAUBEAU, Mano avait 30 ans lorsqu'elle a pris en main la cantine en 1991. Elle était novice en la matière mais elle a relevé ce défi, haut la cuillère !

En complément, elle a effectué l'entretien des classes et de la salle des fêtes. Des tâches lourdes et usantes qu'elle a réalisées tous les mercredis et vendredis soirs jusqu'en 2011.

Au cours de sa carrière, elle s'est vu confier de nouvelles missions : élaborer les menus, passer les commandes, gérer les stocks... Au fur et à mesure, elle a su créer des partenariats avec des fournisseurs locaux et bio. Le tout en maîtrisant son budget grâce à une veille rigoureuse qu'elle menait pour saisir les promotions et aux petites négociations pour obtenir les meilleurs prix.

Perfectionniste dans l'âme, elle était dans tous ses états lorsque la rentrée approchait. Entre l'hygiène de la cantine et les menus à programmer, elle se mettait en quatre pour faire du repas, un moment propice à la dégustation.

Lorsqu'elle est arrivée elle préparait chaque jour 35 repas en un service. Les effectifs augmentant, elle a dû revoir son organisation et passer à deux services. C'est ainsi qu'en 2023 elle servait chaque jour 65 repas soit quasi deux fois plus qu'en 1991.

Maintenant, Mano va pouvoir se détendre dans son jardin et profiter de son mari et ses petits enfants à qui, nous en sommes certains, elle continuera de faire de bons petits plats... avec un petit air de cantine ! 😊



Extrait du discours prononcé le 05 avril 2024

MANO...

Difficile de décrire en quelques lignes une collaboration de plus de 30 ans...

Mano, c'est une cuisinière qui arrive à la cantine en 1991... et qui ne savait pas cuisiner !!! (c'est elle qui le dit 😊)

Et pourtant ... Tous les enfants se souviennent des bons petits plats de **Mano** et pas seulement des frites ! C'est souvent grâce à **Mano** que certains ont goûté des pois cassés, des panais, de la soupe au potiron ou des asperges !!!

Il y avait des grimaces, des pleurs parfois mais avec **Mano** il faut goûter un tout petit peu et finalement les enfants trouvaient ça « trop bon » !

Mais quand un enfant n'aimait vraiment pas un aliment, il y avait toujours un petit reste dans le frigo à la place.

Mano, c'est aussi celle qui grondait fort et qui râlait beaucoup quand les enfants dépassaient les bornes, quand le lave-vaisselle tombait en panne, quand les contrôles hygiène arrivent le jour du repas de Noël ou quand Thierry rentrait dans la cuisine avec ses bottes !!

Mais elle s'adaptait toujours :

- au nouveau matériel installé (passer de la gazinière à un four de professionnel n'a pas été une mince affaire)
- aux nouvelles directives : des repas végétariens, des repas à thèmes, des repas avec des produits locaux
- aux nouvelles normes : échantillons prélevés, les règles de nettoyage y compris pendant le Covid, toujours plus de traçabilité
- aux nouvelles recettes parce que *Mano* ne se repose jamais sur ses acquis en cuisine !

Mano, c'est quelques chiffres aussi des années passées à l'école : 230 000 repas servis donc autant d'assiettes, de piles de verre et de tartines de pain à couper !!! 2 500 pique-niques avec sandwiches, au moins 200 enfants et une bonne trentaine d'enseignant(e)s.

Mano, c'est surtout l'amour des enfants...

Cuisiner en pensant aux petits et aux plus grands qui vont se régaler.

Être en veille quand un enfant ne va pas bien, le consoler puis alerter les maîtresses.

C'est se déguiser et faire le pitre pour les faire rire.

C'est préparer des repas de Noël qui demandent un boulot énorme ou des pique-niques dans le verger le dernier jour, sans oublier de mettre des frites le jour de la rentrée pour amadouer les tout-petits.

Donc pour tout ça la commune te remercie sincèrement et te souhaite une excellente retraite.

De nouveaux employés communaux

Annabelle LACROIX

Originaire de Faye-sur-Ardin, Annabelle s'est installée à Saint-Laurs en 2018. Après avoir obtenu des diplômes en coiffure, elle a exercé divers métiers, comme agent de service hospitalier ou auxiliaire de vie.

Maman de deux enfants, Annabelle souhaite passer plus de temps avec eux. C'est pour cette raison qu'elle a postulé en février 2023 au poste de cantinière. Nous étions alors à la recherche d'un(e) remplaçant(e) pour Mano, qui partait à la retraite quelques mois plus tard. Après un tuiage et quelques fous rires, la voilà aux commandes de la cuisine pour nourrir les 60 enfants de l'école en octobre 2023.

Aujourd'hui elle est ravie de ce nouveau métier, elle est parfaitement autonome dans son travail et a réussi à apprivoiser le four de cuisson professionnel !

Les enfants, eux aussi, sont enchantés : les recettes de Mano ont bien été préservées, et Annabelle y a ajouté quelques gourmandises et autres plats savoureux. Elle organise également des ateliers de cuisine chaque lundi après-midi, par petits groupes de 5 à 6 enfants. Ensemble, ils préparent des cookies, un moelleux aux pommes ou d'autres douceurs, qui sont ensuite servis en dessert pour toute l'école le lendemain à la cantine.

Elle s'applique à travailler en collaboration avec les enseignantes et prépare des menus en fonction du thème travaillé à l'école. Cette année, c'est le cinéma... peut être que les enfants vont pouvoir déguster une bonne soupe aux choux !!



Sylvie MERLET

Originaire de Loire-Atlantique, Sylvie est maman de cinq enfants et s'est installée dans notre commune en juillet dernier.

Forte de plusieurs expériences dans la petite enfance, elle a rejoint notre équipe d'employés communaux pour assurer la surveillance de la cour de récréation entre midi et quatorze heures. Elle a également la charge du ménage à la mairie.

Ce poste convient parfaitement à Sylvie, qui adore le contact avec les enfants. Par ailleurs, elle est auto-entrepreneuse et gère une boutique en ligne de vêtements. En plus de ses activités professionnelles, Sylvie est également autrice de plusieurs ouvrages.



Aurélien BOUDERSA

Aurélien BOUDERSA a rejoint l'équipe des employés communaux de Saint-Laurs en mai 2024.

Installé dans la commune depuis août 2013, Aurélien est titulaire d'une formation en mécanique et a acquis une expérience diversifiée dans des domaines tels que la mécanique, la sécurité et la maçonnerie.



En plus de ses missions communales, Aurélien travaille à la MAFA, où il est responsable de la maintenance des bâtiments. À Saint-Laurs, il gère la location et le nettoyage de la salle des fêtes et apporte son soutien à Thierry et Cyril pour l'entretien des espaces verts ainsi que pour la maintenance des infrastructures communales.

Message d'Aurélien :

Aurélien est joignable les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Afin de faciliter les états des lieux pour la location de la salle des fêtes, merci de préciser vos besoins en vaisselle lors de la prise de contact avec la secrétaire de mairie.

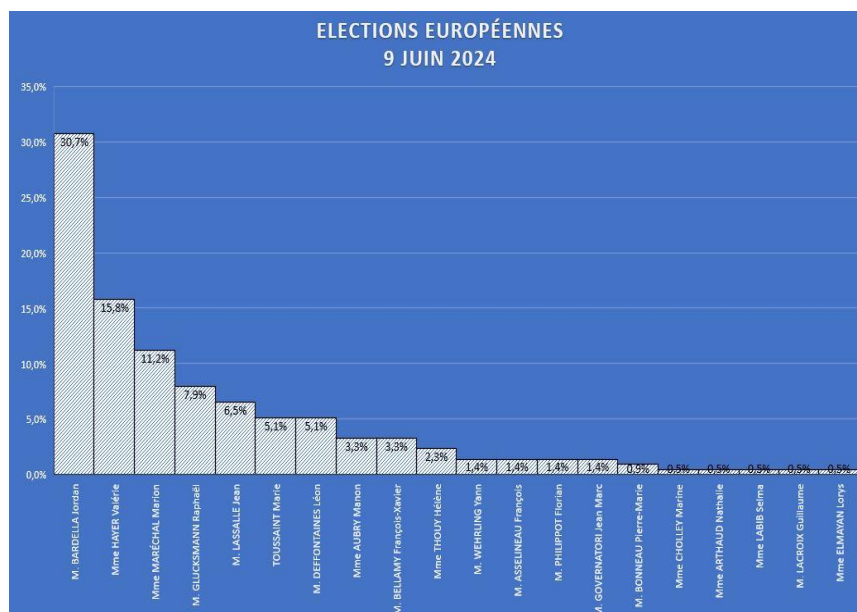
Élections

Une année démocratique pas comme les autres ! En 2024, les Saint-Laurentins ont dû se rendre 3 fois aux urnes pour exprimer leur voix.

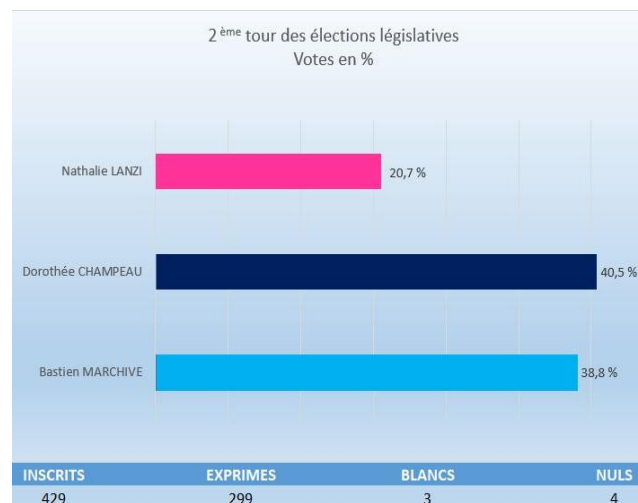
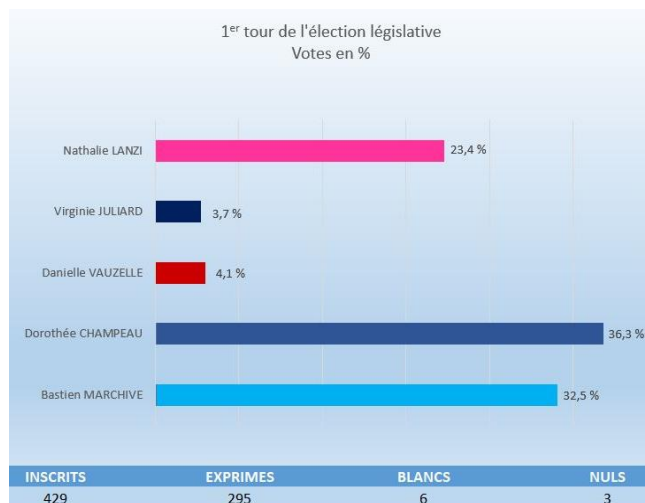
Le 9 juin 2024 ont eu lieu les élections européennes avec une participation de 53 % pour notre commune (429 inscrits, 229 votants, 2 bulletins blancs et 12 bulletins nuls).

Avec 30,7 %, Jordan Bardella, le candidat du Rassemblement National, est arrivé largement en tête, tandis que la candidate Renaissance, Valérie Hayer, a obtenu 15,8 %, se classant en deuxième position.

Sur les 38 listes, seules 20 ont obtenu des voix.



Suite au résultat spectaculaire du Rassemblement National aux élections européennes, le Président Emmanuel Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale, entraînant ainsi la tenue de nouvelles élections législatives les 30 juin et 7 juillet 2024. Voici les résultats de ces scrutins.



Ces élections ont enregistré une participation élevée dans notre commune, avec 70,8 % au premier tour et 71,3 % au deuxième tour.

Dispositif « Argent de poche »



Cela fait maintenant 8 ans que nous avons mis en place le dispositif "Argent de poche" dans notre commune. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux jeunes, Axelle et Alexis. Il est important de noter que c'est la première fois que nous accueillons un garçon dans ce dispositif. Laissons-les maintenant partager leurs impressions sur les tâches qu'ils ont réalisées.

« Le projet Argent de poche a encore été très enrichissant cette année. J'ai aimé retrouver la peinture, comme l'année dernière. De plus, notre travail a été très diversifié. J'ai apprécié découvrir le bricolage lorsque nous avons restauré une cabane sur la ligne à Bébert. »



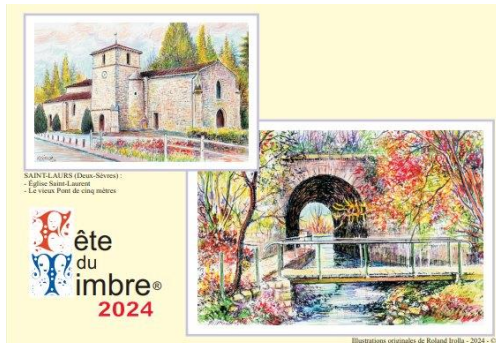
« Le dispositif « Argent de poche » m'a permis de découvrir le métier d'employé communal et le travail nécessaire à notre commune. Durant ces sept jours, j'ai eu la chance de participer à diverses tâches, comme le nettoyage, le rangement et la réorganisation de l'école, ainsi que l'embellissement de la commune avec l'aménagement d'une paillote de la ligne à Bébert. La bonne ambiance de travail était toujours en rendez-vous, avec un très bon encadrement de Thierry, Cyrille, Aurélien et Alain. Pour l'une de mes premières expériences professionnelles, j'en garde un très bon souvenir. Merci de m'avoir laissé l'opportunité de participer à ce dispositif. »

Toi aussi tu veux participer à ce dispositif ?

Rien de plus simple, il te suffit :

- d'avoir 16 ou 17 ans.
- de déposer ta candidature à la mairie.
- d'être disponible cinq demi-journées de trois heures pendant les vacances scolaires.

La fête du timbre



Les 9 et 10 mars, notre commune a eu l'honneur d'accueillir la Fête du Timbre, dont le thème était « Voyage au fil de l'eau ». Nous avons eu la chance de faire partie des 85 communes sélectionnées pour organiser cette exposition, aux côtés de grandes villes comme Paris, Marseille, Toulouse et Le Havre.

Cet événement a été rendu possible grâce à l'engagement de longue date de Madame Christiane ROUAIROUX dans le domaine de la philatélie. Nous la remercions pour avoir permis à notre commune d'accueillir cette manifestation.

Outre les timbres, l'exposition proposait également des maquettes de bateaux, de magnifiques réalisations qui ont certainement demandé des heures de travail, de la patience et beaucoup d'ingéniosité. Des cartes postales représentant les lieux emblématiques de Saint-Laurs, peintes par monsieur Roland IROLLA, étaient également en vente.

Les enfants de l'école ont participé à l'événement en réalisant de jolis dessins, exposés dans la salle pour l'occasion.



Ce week-end s'est déroulé dans une ambiance conviviale. Un vin d'honneur a été servi pour accueillir plusieurs personnalités, dont le député Bastien MARCHIVE, le conseiller général René BAURUEL, ainsi que les maires de Saint-Laurs, de Beugnon-Thireuil et de Coulonges. Étaient également présents la directrice de la Poste de Parthenay, Didier THEBAUD, président de l'association philatélique *Pays de l'Autize* et Paul BONIN, membre du jury.

Ce type d'exposition demande beaucoup de temps pour installer les panneaux et organiser les timbres par collection. L'événement a permis à de nombreux passionnés d'échanger et de vendre des timbres. Comme dans tout projet associatif, le mot d'ordre reste toujours le même : le bénévolat.

Pour les personnes intéressées par la philatélie, Madame Christiane ROUAIROUX se tient à disposition pour fournir tous les renseignements nécessaires.



Chorale du centre musical Val de Gâtine

Le mercredi 19 juin, une vingtaine de personnes ont assisté à la répétition générale de la chorale de l'École de Musique de Coulonges, dirigée par Marie-Pierre CANTET.

Les voix ont fait vibrer la cour de l'école de Saint-Laurs au son de chansons de Queen, ABBA, Noir Désir, Daft Punk, Laurent Voulzy, France Gall, Boulevard des Airs, Alain Souchon...

Cette représentation a servi de répétition en vue de la Fête de la Musique, où le groupe s'est produit à Ardin et à Coulonges le vendredi 21 juin.



Les entreprises

De nouveaux services sur notre commune

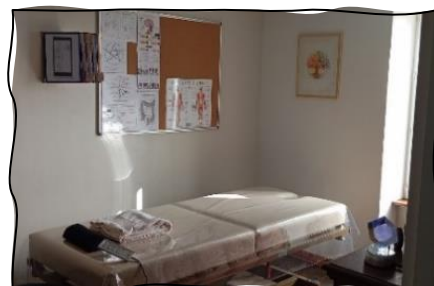


Sylvain LEFEBVRE

« L'ouverture de mon cabinet de soins fait tout naturellement suite à ma formation en Energétique chinoise dispensée par un praticien / formateur reconnu. Un travail personnel m'a permis aussi de développer quelques-unes de mes "capacités" supplémentaires. En quelques mots et pour faire simple, en prenant rendez-vous je pourrais vous proposer, suite à une écoute vibratoire en vue de découvrir l'origine de votre mal-être :

- un soin énergétique amenant à un rééquilibrage, une libération émotionnelle, la disparition de tendinites, la préparation au changement de saison, ...
- mais aussi par magnétisme : soulagement de douleurs suite à brûlures, Zonas, ...
- Soins possibles à distance mais de préférence en présentiel. »

Venez découvrir le cabinet et les soins proposés lors des portes ouvertes samedi 18 janvier 2025 de 10h à 18h.



Coralie RICHARD dame de compagnie

« Je m'appelle Coralie RICHARD et je réside dans la commune de Saint-Laurs. Je démarre mon activité professionnelle en tant que dame de compagnie. Je propose une variété de services adaptés à vos besoins :

- Accompagnement pour les courses,
- Élaboration de menus et préparation des repas,
- Aide dans les démarches administratives,
- Promenades et sorties pour diverses activités,
- Moments de lecture et de discussion.

Mon objectif est de rompre l'isolement et d'apporter un peu de joie et de convivialité au quotidien. N'hésitez pas à me contacter au 06.79.09.21.50 ou par mail coralie.richard79@laposte.net pour en savoir plus ou discuter de vos besoins spécifiques. »



L'annuaire des entreprises

Entreprise	Activité	Contact
ALIOZ SERVICE	Climatisation, chauffage, sanitaire	☎ : 06 50 08 16 29 @ : contact@alioz-services.fr www.alioz-service.fr
CHAIGNEAU DENIS TP	Terrassement, assainissement, aménagement, démolition etc.	99, rue de l'église ☎ : 05 49 77 51 17 ☎ : 06 41 75 55 13
CHERRIERE MELANIE	Praticienne massage bien-être	28 bis, rue de la Mairie ☎ : 06 32 60 53 60 https://melanie-cherriere.fr/
ENTREPRISE ETIENNE	Plomberie, électricité, chauffage, ramonage	☎ : 06 63 99 34 14 @ : etienne8411@gmail.com
ENTREPRISE SOULLARD Maxime Ballanger	Couverture, zinguerie, isolation, démoussage, tuiles, ardoise, bac acier	2, rue de l'Église ☎ : 05 49 72 61 17 ☎ : 06 87 73 17 84
EURL SCIERIE DE SAINT-LAURS	Transformation du bois et la réalisation de matériaux pour la construction et l'aménagement	Route du Puits St Laurent ☎ : 06 29 47 42 39 @ : jroyer@scieriesaintlaurs.fr
GARAGE NEAU	Agent Peugeot Garage automobile	83, Rue de la Mairie ☎ : 05 49 75 20 19 @ : garage-neau@wanadoo.fr
GAUTIER NATHALIE	Assistante Maternelle Agréée	☎ : 05 49 77 50 84
GEFFARD CHRISTOPHE	Aide à la personne (CESU) : taille, tonte, nettoyage, vitrerie...	☎ : 06 09 79 61 38
GERARD DEPANNAGE INFORMATIQUE	Dépanneur, installateur en informatique	☎ : 09 72 56 76 57 ☎ : 07 85 20 66 54 @ : gerard-belkacem@orange.fr
GUILLOTEAU CHRISTIANE	Assistante Maternelle Agréée	☎ : 05 49 75 68 49
JONQUET JEAN-LUC	Tous services : entretien et petits travaux, débarras, nettoyage de maison.	☎ : 06 50 40 66 73
NALIN LAURA	Pet sitting, garde d'animaux à votre domicile Chiens, chats, lapins, cochons d'inde	2, route de la Vendée ☎ : 06 99 27 87 82 lauranalin@orange.fr
SAWADI IMPORT	Prêt à porter et accessoires	155, rue de l'église ☎ : 06 88 18 27 66 @ : maprao@outlook.fr
SOPHIE CHEZ VOUS	Ménage, repassage, aide aux courses, accompagnement des personnes, dame de compagnie etc.	☎ : 06 11 87 22 56 Sophie.chez.vous79@gmail.com

Vous pouvez figurer dans le prochain bulletin municipal en contactant la Mairie.

Le tourisme

Deux hébergements de tourisme vous accueillent à Saint-Laurs :



Au son du jardin poitevin **Catherine MONNIER**

11 rue de la Caumallière

☎ 05.49.75.90.51

✉ ausondujardinpoitevin@gmail.com

Chambre d'hôtes avec
2 chambres, 26 et 47 m²,
pour 2 et 4 personnes



Chez François et *Annie-Claude*

6 place de l'abbé Sabouraud

☎ 05.49.75.07.47

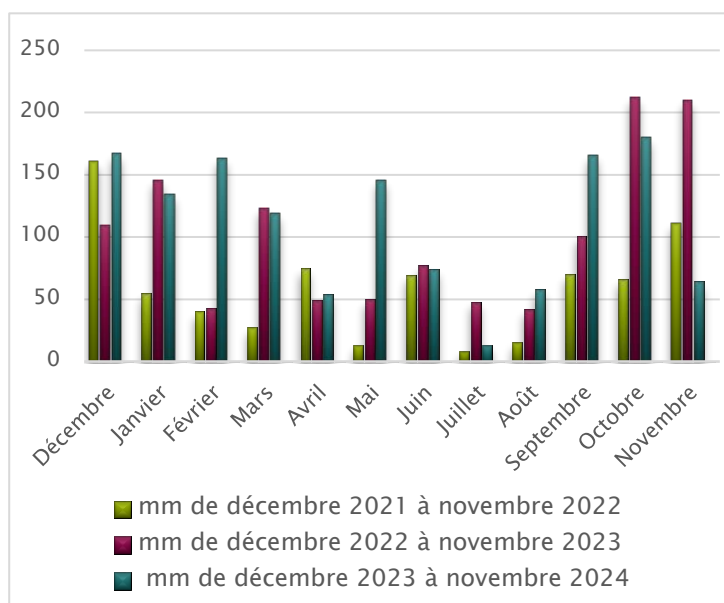
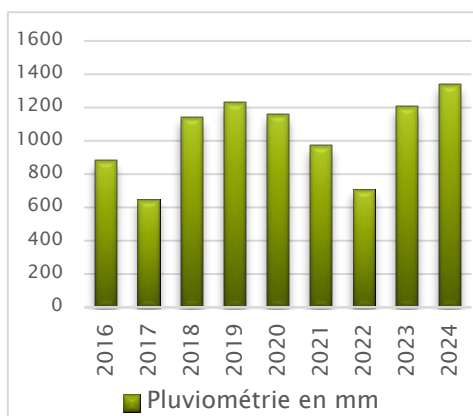
Gîte de 2 chambres,
3 lits, pour 4 personnes

Météorologie

Précipitations sur notre commune

Comme chaque année, Jacky GEFFARD effectue les relevés pluviométriques à la Bruyère et nous l'en remercions. Cela nous permet d'avoir, au fil du temps un aperçu des évolutions des précipitations.

A droite, le relevé des précipitations de ces trois dernières années mois par mois. Nous pouvons apercevoir les pics de précipitations notamment en février, mai et septembre 2024.



Voici également les précipitations annuelles de ces dernières années. On peut s'apercevoir que 2024 est une année record en termes de volume d'eau reçu.

Petit tour dans les archives, en 1992, la sécheresse sévissait à Saint-Laurs comme le témoigne l'article ci-contre.

Déjà la question du dérèglement climatique était posée car les habitants étaient de fervents observateurs de la nature.

Les précipitations et/ou la sécheresse impactent les cultures et les récoltes, de quoi être en alerte puisque l'agriculture nous nourrit.

30 ans plus tard en 2022, l'année fut elle aussi, relativement sèche avec des précipitations qui ne totalisaient que 710 mm.

Mais revirement extrême en 2023 et 2024, le total a fortement augmenté pour atteindre 1 210 mm en 2023, marquant une reprise importante des précipitations. Enfin, en 2024, avec 1 338 mm, les précipitations atteignent de nouveaux sommets. Les nappes phréatiques sont de nouveau remplies mais nos sols arrivent à saturation et ont maintenant du mal à absorber cette quantité d'eau.



Cette alternance de périodes extrêmes de pluie et de sécheresse est un indicateur des impacts du changement climatique ou d'autres facteurs locaux influençant le régime des pluies.

En tout état de cause, les conditions météorologiques ont eu un véritable impact sur les récoltes. Un exemple frappant est le maïs. Habituellement semé mi-avril, les agriculteurs ont dû repousser ce travail jusqu'à fin juin. Ce retard a également décalé l'ensilage qui encore une fois, en raison des champs détrempés, n'a pu avoir lieu que fin novembre alors qu'en temps normal, mi-octobre tout est terminé.



Et de mémoire de quadra, nous n'avons jamais vu le ruisseau des Orelles atteignant une telle hauteur, derrière l'église et au pont de 5 mètres.

- L'ANNEE 92 COMMENCE MAL ... - ... MAIS FINIT MIEUX !!!

- Le mois de Janvier 1992 a été beau, le thermomètre ne descendant que rarement en-dessous de zéro. Les amoureux du soleil ont été gâtés. Nous devrions tous nous réjouir si ce n'était ce besoin D'EAU. Succédant à un mois de Décembre fort sec, le début d'année n'a rien vu venir du ciel.

Mais que se passe-t-il donc ? Y-a-t-il un dérèglement quelquepart ? Personne ne peut répondre.

- Pourtant, au début Février, le 9 exactement, Dame nature a essayé de rétablir un peu les choses: 66 millimètres d'eau sont tombés dans la semaine du 9 au 15/2. C'est peu, mais cela a permis de voir couler un peu nos ruisseaux. Et puis le soleil est revenu, l'anticyclone s'est réinstallé sur la France empêchant toute zone nuageuse de pénétrer. Allions-nous connaître une quatrième année de sécheresse?

Il y avait de quoi s'inquiéter car notre pauvre nature commence à subir des dégâts frisant la catastrophe. Un exemple : savez-vous que sur notre commune, environ 250 pieds de frêne sont morts du fait des années sèches ! Effarant ! A cette allure, nous laisserions sous peu un désert aux générations futures...

- Et puis les mois de 1992 se sont écoulés...et qu'a-t-on vu ?

Une température en général moins chaude que les années précédentes, mais surtout une pluviométrie semblant revenir à la normale Ouf... La sécheresse ne serait donc plus qu'un mauvais souvenir !

- Nous avons relevé pour vous la pluviométrie à St-Laurs depuis le début de l'année.

Il est permis de constater qu'elle a été régulière, en particulier cet été avec les orages qui, heureusement, n'ont pas été trop violents.

Janvier : 18m. - Février : 67 m. - Mars : 55 m. - Avril : 75 m. - Mai : 21 m. - Juin: 57m. Juillet : 59m. - Août : 96m. - Septembre : 45m. - Octobre : 96m. - Novembre : 143,5 m.

- Finalement, de l'avis général, 1992 a été une bonne année. Les cultivateurs n'ont pas eu...à scruter le ciel comme les années passées, et les récoltes ont été bonnes. Nos ruisseaux coulent régulièrement depuis Septembre et les nappes préathiques se reconstitueront sans doute cet hiver.... car le temps est particulièrement à la pluie depuis Octobre !!!!

- Alors.....on ne parle plus de sécheresse.... tant mieux !!!

NOTA : Du 1^{er} au 6 Décembre il est tombé à Saint-Laurs 97 millimètres d'eau.



- Non, ce n'est pas une photo d'hiver
- Elle a été prise le 1er Juillet 1992
au lieu-dit " les Fertières " .

LA VIE ASSOCIATIVE

L'A.C.C.A La Saint-Hubert

Avec l'hiver qui s'installe peu à peu, les migrations des palombes, bécasses et grives marquent le début d'une nouvelle période d'activité pour nos chasseurs.

Le nombre d'adhérents de l'ACCA pour cette saison est de 19.

Voici un aperçu des observations et actions réalisées sur notre territoire.



Le Lapin

Presque disparu de notre campagne, quelques foyers subsistent néanmoins, notamment près de la scierie de Saint-Laurent.

Le Lièvre

Bien que de nombreux lièvres aient été observés avant l'ouverture, leur présence reste discrète grâce aux nombreux couverts qui leur offrent un abri. Quinze lièvres ont été prélevés sur le territoire communal cette saison.

Le Pigeon

Principalement regroupés autour des habitations, les pigeons ont formé de belles volées en fin d'année, au grand plaisir des observateurs.

Hommage

Par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, nous rendons hommage à Roger ROUAIROUX qui nous a quittés en 2024. Il aimait la chasse et la nature. Fervent cuisinier, il confectionnait de succulents repas pour ses amis. Chasseur de l'ACCA pendant de nombreuses années, il fut également membre du conseil d'administration.

Tous les membres de l'ACCA se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2025, en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé.

Le Président, Christian PÉROTTEAU

Le Renard

Toujours présent sur notre territoire, le renard est cependant affecté par quelques cas de gale, une maladie dangereuse pour nos chiens de chasse.

La Perdrix

La reproduction des perdrix devient de plus en plus rare, et les survivants sont souvent la proie des prédateurs. Pour soutenir ces populations, les agrainoirs ont été garnis afin de leur fournir une source de nourriture durant l'hiver.

Le Faisan

Quelques couvées ont été aperçues cette année, et 100 faisandeaux de repeuplement ont été relâchés sur le territoire de l'ACCA en 2024.

Aujourd'hui, de nombreux chasseurs observent des compagnies de faisans en pleine activité.

Le Chevreuil

Les chevreuils restent bien présents sur notre territoire. En novembre, une régulation a permis le prélèvement de trois chevreuils. Il reste encore trois prélèvements à effectuer avant la fin de la saison 2024/2025.

Le Sanglier

Nombreuses sont les ACCA qui inscrivent le sanglier au programme de leurs battues. Heureusement sur notre territoire, les sangliers ne s'installent pas durablement et n'ont causé aucun dégât dans les cultures cette année.

Composition du bureau

Président : Christian PÉROTTEAU

Vice-président : Baptiste NOIRAUD

Secrétaire : Olivier HÉRAUT

Trésorier : Guy DÉPREZ

Membres : Stéphane CANDAS,
David COMTE, Guénaël DEBORDES,
Pierre HÉRAUT, Thomas NALIN.

L'Amicale des donneurs de sang

Chaque jour en France, des milliers de vies dépendent des dons de sang. Que ce soit pour les victimes d'accidents, les personnes atteintes de maladies graves ou les patients en chirurgie, le besoin de sang est constant et vital. Pourtant, les réserves sont souvent insuffisantes et chaque don compte.

Nous tenons à remercier chaleureusement les donneurs de notre secteur pour leur engagement. C'est grâce à eux que les patients peuvent recevoir les soins dont ils ont besoin.



Nous invitons aussi chacun, si sa santé le permet, à rejoindre cette formidable équipe de donneurs. Ensemble, grâce à la générosité de tous, nous pouvons continuer de sauver des vies.

Chaque année, les donneurs de sang organisent une manifestation dans une des communes qui dépend de l'amicale. En 2024, ce fut un vide grenier à la Rampière de Saint-Laurs.

Enfin, les collectes en 2025 seront à la salle Colonica de Coulonges-sur-l'autize de 16h à 19h **les jeudis 6 février, 24 avril, 10 juillet, 4 septembre et 6 novembre.**

L'Association des Parents d'Élèves



ASSOCIATION
DES PARENTS D'ELEVES
DE L'ECOLE PUBLIQUE
DE SAINT LAURS

Depuis 1987, L'Association des Parents d'Élèves informe et accompagne les parents, soutien les enseignantes et organise des événements pour dynamiser la vie de l'école et pour récolter des fonds qui sont réinvestis dans des projets pédagogiques. Cela inclut des kermesses, des ventes de gâteaux, des spectacles, des tombolas. Ces actions contribuent à renforcer la solidarité au sein de l'école et à améliorer l'environnement scolaire des élèves.

Fabrication de jus de pommes

Le samedi 7 octobre 2023, l'APE accompagnée de parents bénévoles a procédé à sa dernière fabrication de jus de pommes. Pour le moment le bureau a fait le choix de stopper cette production. Des bouteilles millésimées 2023 sont toujours disponibles à la vente. N'hésitez pas à contacter l'une des membres du bureau pour plus de renseignement.

Déménagement



Nous retrouvant sans lieu pour stocker le matériel comme les jeux en bois ou le jus de pomme, nous avons lancé un appel à l'aide aux habitants de la commune. Nous tenions à remercier chaleureusement Bernard et Monique d'avoir répondu à cet appel en mettant à notre disposition une partie de leur grange.

Fête de Noël : une célébration autour de la francophonie

L'année scolaire 2023-2024 a été placée sous le signe de la francophonie dans le monde. Pour notre traditionnelle fête de Noël, les enfants ont su nous transporter à travers une magnifique sélection de chants. La soirée s'est poursuivie avec un spectacle captivant, mais non moins hilarant, proposé par les adultes, qui nous ont invités à voyager à travers le monde avec Dora l'exploratrice. Nous tenons à remercier chaleureusement les douze parents qui ont foulé la scène, avec une mention spéciale à Sandrine et Sébastien pour leur dernière prestation.

Nous saluons également la présence des anciens élèves de CM2, qui ont enrichi notre événement par leur participation.



Comme chaque année, le Père Noël a fait une apparition tant attendue, apportant avec lui une hotte remplie de cadeaux, pour le plus grand bonheur des enfants



Le carnaval : une journée de déguisements et de joie



Le vendredi 16 février, le carnaval a eu lieu, et chacun a joué le jeu en arborant des déguisements plus adorables les uns que les autres.

Les élèves ont défilé dans la commune, accompagnés par le Cercle, créant une ambiance festive et colorée.

Après le défilé, un goûter gracieusement offert par le Cercle a été organisé dans la salle des fêtes, permettant à tous de se retrouver autour de douceurs.



La kermesse de fin d'année : un voyage au cœur des JO

Le 29 juin, nous avons célébré la kermesse de fin d'année. Nous souhaitons exprimer notre gratitude aux moniteurs de tivolis qui ont bravé la pluie battante du samedi matin.

L'après-midi, les élèves nous ont fait voyager à travers le thème des Jeux Olympiques. Ce spectacle, orchestré par les enseignantes, a été un véritable baume au cœur, illustrant la belle mixité de notre école, où les grands prenaient soin des plus petits.

Malgré un temps capricieux, les festivités ont pu se poursuivre dans la salle des fêtes. Les enfants ont eu l'occasion de profiter de nombreux jeux et activités, tels que la pêche à la ligne, le roue de la fortune, le chamboule-tout, des tatouages éphémères, et bien d'autres gourmandises. Les parents n'ont pas été en reste, participant eux aussi à des jeux comme le palet et la grenouille.



Fête du patrimoine : une soirée mémorable



Le 18 juillet, l'APE s'est jointe aux différentes associations de la commune pour célébrer la fête du patrimoine.

Au programme : concert, repas et délicieuses gourmandises. Grâce à la générosité de monsieur et madame DANIAUX, monsieur SIMONNEAU et monsieur MOREAU nous avons pu proposer de savoureuses crêpes maison.

La soirée s'est achevée en beauté avec un magnifique feu d'artifice, illuminant le ciel et clôturant les festivités.

Ces manifestations prennent une toute autre dimension grâce à votre présence et votre engagement, offrant à nos enfants des sorties pédagogiques enrichissantes. Nous vous remercions et espérons vous voir encore plus nombreux pour cette nouvelle année.

Composition du bureau 2024-2025



Agenda

Fête de Noël : 14 décembre 2024
Carnaval : 14 mars 2025
Kermesse : 28 juin 2025
Pot de fin d'année : 3 juillet 2025

Composition du bureau

Présidente : Virginie PEROTTEAU
Vice-Présidente : Marie GRELIER
Secrétaire : Sylvie MERLET
Vice-secrétaire : Léa BLAIS
Trésorière : Bérénice SIMONNEAU
Vice-trésorière : Vanessa PINEAU
Membres actifs : Justine CHALMANDRIER, Clarisse MOREAU.

Nous remercions chaleureusement Coralie pour ses nombreuses années au sein de l'APE et nous souhaitons la bienvenue à Sylvie.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : apestlaurs@gmail.com

Vous trouverez également une boîte aux lettres sous le panneau des associations situé à l'entrée de la salle des fêtes.

Les membres du bureau vous souhaitent une excellente année 2025 !

Buslaurs-Thireuil



L'EQUIPE

DU DIMANCHE

Editorial ...

Cela fait maintenant 15 ans que les clubs de l'USB Thireuil et du FC Saint-Laurs ont uni leurs forces pour créer le club Buslaurs-Thireuil, insufflant ainsi une nouvelle dynamique au tissu sportif local. Une aventure sportive certes, mais avant tout humaine où joueurs, dirigeants, supporters et collectivités sont unis autour d'un objectif commun : représenter fièrement les couleurs de notre club. Au fil des années, nous avons le sentiment que les trois communes qui nous unissent ne font plus qu'une, venant même à créer notre propre identité lors de nos séances de cabaret : le Buslaureuil ! Qui sait si, à l'avenir, cela ne donnera pas des idées à nos élus...

Quoi qu'il en soit, notre club continue de s'épanouir et de se structurer pour offrir un avenir radieux à nos licenciés et accueillir nos jeunes talents de l'Orée de l'Autize.

Et pour assurer la santé financière de notre association, nous pouvons compter sur le soutien d'une soixantaine de sponsors.

Petit tour d'horizon...

Le bilan sportif

L'équipe première

La saison 2023/2024 était placée sous le signe de la reconstruction après la descente lors de l'exercice précédent. Avec un groupe rajeuni, encadré par quelques trentenaires, l'équipe première a réalisé une saison correcte, se classant à une honorable 5^{ème} place. Comme souvent, quelques blessures de longue durée ont handicapé notre effectif car une place sur le podium était envisageable.



Un vent de jeunesse est venu balayer notre inter-saison avec une douzaine de recrues, issues en grande partie de notre club de jeunes de l'Orée de l'Autize. De bon augure pour l'avenir...

Notre staff a également évolué avec le retour aux affaires de Cyril BERTHELOT. Notre « Grand Mach » retrouve les vert-et noir en tant qu'entraîneur principal du club, épaulé dans l'encadrement de l'équipe première par l'inaltérable Cali.

Après une bonne préparation estivale débutée fin juillet, l'équipe a pu lancer sa saison avec la Coupe de France. Malgré une élimination dès le 1^{er} tour, le groupe a continué sa progression en réalisant un très beau parcours en coupe de Nouvelle-Aquitaine, battue début novembre par une formation de régionale 3.

Place maintenant aux coupes départementales.

La réserve A

Tout comme l'équipe première, notre D4 enregistre le retour au club de Steve LEGRAND en tant que responsable, assisté de Kévin CHAIGNEAU. Après une saison passée en demi-teinte, marquée par des problèmes d'effectif les premiers mois, les joueurs ont su relever la tête lors de la phase retour pour terminer à la 7^{ème} place.

La nouvelle saison est lancée avec un groupe plus étoffé, ce qui ne sera pas de trop pour batailler dans une poule assez relevée. Actuellement 7^{ème} au classement, nos vert-et-noir sont sur une bonne dynamique avec une qualification en coupe des réserves.



La réserve B

Pour la 3^{ème} saison consécutive, cette équipe évolue en entente avec le club voisin du FC Plaine et Gâtine. La saison dernière s'est soldée par une belle 4^{ème} place dans le championnat de 5^{ème} division. Au-delà des résultats, cette entente fonctionne parfaitement sur le plan humain et permet aux deux clubs de maintenir un effectif suffisant chaque week-end.

Depuis la reprise, Clément JARRIAU est notre référent au sein de l'entente et assure la coordination du groupe. Grâce à un effectif plus riche, les joueurs évoluent dans de bien meilleures conditions.

Le foot-loisir



L'équipe de foot-loisir garde un effectif stable d'une vingtaine de joueurs et évolue le vendredi soir à Saint-Laurs pour les rencontres à domicile.

Une vingtaine de rencontres sont planifiées pour cette nouvelle saison, l'encadrement étant assuré par Yann DEBORDES et Adrien RAMBAUD.

Grâce à une organisation bien huilée, nos vétérans assurent l'organisation des rencontres, l'accueil des visiteurs et le repas d'après-match, histoire d'ajouter une dose de convivialité à cette ambiance sportive.

Depuis quelques semaines, la municipalité de Saint-Laurs a changé l'éclairage du stade afin de faire des économies d'énergie et d'offrir une meilleure luminosité et des conditions de jeu optimales.

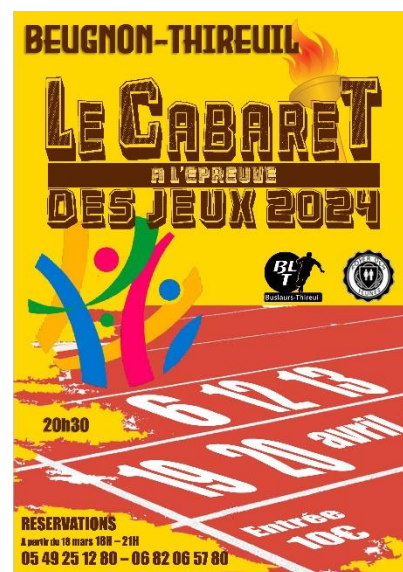
Nos manifestations

Pour assurer son fonctionnement, le club organise diverses manifestations au cours de la saison. Bien évidemment le grand rendez-vous annuel concerne nos soirées cabaret. Actualité oblige, l'édition 2024 nous a transportés au cœur des jeux olympiques, à la sauce Buslaureuil. La flamme olympique a traversé nos communes avant de s'embraser sur la scène à l'ouverture du rideau. Les 1 280 spectateurs ont alors pu découvrir une enfilade de sketches, chants et danses, laissant la part belle à la fois à l'humour et à l'émotion. Mais tout ne se passe pas sur scène. Derrière le rideau, nos techniciens son et lumière sont attentifs aux moindres détails, l'équipe des décors est prête à faire feu à chaque fermeture du rideau, et, à l'entracte, les services de restauration et buvette s'activent pour offrir la meilleure prestation au public. La nouvelle saison est déjà lancée, rendez-vous les 5, 11, 12, 18 et 19 avril prochain.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous préparons notre soirée club au Busseau. Une formule en salle animée par un groupe de rock, ou le choix de se faire livrer à domicile pour que tout le monde y trouve son compte. Dans tous les cas, le Café des Belles Fleurs saura nous régaler.

La fin d'année est également le moment de la distribution de nos calendriers afin, notamment, de mettre en avant nos nombreux et fidèles sponsors.

Un concours de belote a été organisé en janvier dernier à Saint-Laurs, accueillant 40 doublettes. Cette manifestation aura lieu cette année le 25 janvier.



La vie du club

Notre section jeunes de l'Orée de l'Autize vient de fêter ses 20 ans en 2024. Buslaurs-Thireuil travaille en étroite collaboration avec ses dirigeants et les clubs voisins de FC Autize et FC Plaine et Gâtine afin d'assurer la formation et l'encadrement de nos jeunes footballeurs. Nous accueillons les équipes U13 sur le terrain de Saint-Laurs.

Composition du bureau

A l'issue de la dernière Assemblée Générale, quelques membres du bureau ont quitté leurs fonctions : Marine GERMAIN, notre fidèle trésorière, Chantal RIVET, qui occupait le poste de vice-Présidente, Serge PIPET, le roi du barbecue, Stevie GRAVELEAU et Arthur THIBAULT.

Merci à tous pour leur implication au sein du club, même si certains d'entre eux restent encore très actifs. Pour compenser ces départs, de nombreux joueurs ont rejoint nos commissions pour participer à l'organisation de nos manifestations.

Suite à l'élection du bureau, la co-présidence du club a été confiée à Axelle GEFFARD et Florian NEAU.

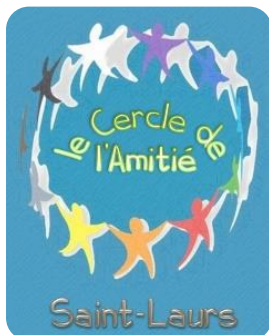
Composition du bureau

Co-Présidents : A. GEFFARD et F. NEAU
Secrétaire : M. RIBEIRO
Trésorier : L. THIBAUD
Trésorier adjoint : T. PORTRAIT
Membres : Y. FORESTIER, P. GEFFARD, K. GIRARD, F. GIRAUD, D. PEROTTEAU, C. NEAU, F. RIVET

A l'aube de cette nouvelle année, le bureau de Buslaurs-Thireuil vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Le Bureau

Le Cercle de l'Amitié



Bonjour les Rampéroux et les Saint-Laurentins,

Autrefois, sur la place de la Rampière, se trouvait la chapellerie Gaudin, célèbre pour la fabrication de chapeaux pour hommes et femmes, ainsi que de bérêts fièrement étiquetés « Le Rampérou ».

Revenons maintenant au présent. Alors que l'année 2024 touche à sa fin, le Cercle de l'Amitié vous présente le résumé de ses activités de l'année écoulée.

25 janvier : Assemblée générale

Notre assemblée générale a rassemblé 61 participants sur nos 70 adhérents. Le bilan de l'année s'est avéré positif. Lors des élections, le bureau a été reconduit, à l'exception de Christiane ROUAIROUX, démissionnaire, qui a été remplacée par Arlette BOUCHER. Cette réunion s'est terminée dans la convivialité avec la dégustation de la galette des rois.



Composition du bureau

Président : Roger SUIRE
Vice-Présidente : Claudette DEBORDES
Trésorière : Rolande NEAU
Trésorier adjoint : Guy DEPREZ
Secrétaire : Monique GIRAUD
Secrétaire adjointe : Françoise BOUJU
Membres : Arlette BOUCHER, Marcelle BERTAUD, Jean-Michel COUV RAT, Gérard DEFER, Bernard GIRAUD.

16 février : Carnaval

Sous un beau ciel d'hiver, nous avons participé au carnaval avec les enfants de l'école. Après un tour de la Rampière, nous leur avons offert des brioches et du jus de pomme. Un bel après-midi placé sous le signe de la bonne humeur !

24 février : Concours de belote

Il faut bien travailler un peu pour entretenir la caisse. Nous avons donc organisé un concours de belote qui a attiré 56 doublettes. Les crêpes préparées bénévolement ainsi que les boissons ont fait le bonheur des participants. Merci à tous les bénévoles pour leur aide précieuse.

18 avril : Sortie cabaret Zagal

Après les efforts, place aux sorties ! 40 personnes ont pris le bus pour une escapade à Royan et La Palmyre.

Le programme : un tour de Royan en petit train le matin, un déjeuner à La Palmyre, suivi d'un superbe spectacle équestre.

Ce fut une journée mémorable pour tous.



4 juillet : Pique-nique d'été

Pour marquer le début de l'été et des vacances, nous avons organisé un grand pique-nique sur la place de la Rampière. 67 adultes et 60 enfants, accompagnés de leurs enseignantes et de la cantinière, ont partagé des plateaux préparés par Bruno, notre traiteur. Sous un soleil radieux, ce fut une belle journée estivale.



5 octobre : deuxième concours de belote

Un second concours de belote a été organisé dans les mêmes conditions que le premier avec la participation de 56 doublettes.

Nos rencontres hebdomadaires

Tous les jeudis après-midi à 14h30, sauf pendant les vacances d'été et de Noël, nous nous retrouvons environ à une trentaine pour une soirée distrayante qui nous sort de notre train-train quotidien, avec marche, cartes, jeux de société et un petit goûter pour le réconfort. A la sortie de l'école, Liam n'oublie jamais de venir nous faire la bise. Ceci nous fait plaisir. Merci à lui.



19 décembre : bûche de Noël

Pour clôturer l'année en beauté, nous partagerons une bûche de Noël le jeudi 19 décembre avant la pause des fêtes. Les rencontres reprendront le jeudi 9 janvier.

16 janvier : assemblée générale 2025

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le jeudi 16 janvier. Ce sera l'occasion de renouveler les adhésions. Venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir, la galette des rois et le verre de l'amitié vous seront offerts.

Une pensée particulière

Nous avons eu la tristesse de perdre cette année l'un de nos membres, Roger ROUAIROUX. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons un très joyeux Noël et une excellente année 2025.

Le président, Roger SUIRE

Le Foyer des Jeunes



Le Foyer c'est quoi ?

Le Foyer des Jeunes du Busseau est une association qui regroupe des jeunes des communes environnantes, principalement de Saint-Laurs, Beugnon-Thireuil et Le Busseau. Tous les jeunes de ces communes sont bien sûr invités à nous rejoindre, si le cœur leur en dit.

Si tu as 15 ans ou plus et que tu souhaites passer des moments joyeux et festifs, tu es le ou la bienvenu(e) !

Nous organisons régulièrement des sorties. Par exemple, le mois dernier, nous avons passé une journée très agréable à *L'Autre Usine* à Cholet, dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur.



Le Cabaret

Nous sommes impatients de retrouver notre public ! Acteurs, actrices, danseurs, danseuses, chanteurs et chanteuses sont prêts à renouer avec la scène du C.A.R. de La Chapelle-Thireuil et à recevoir vos chaleureux applaudissements.



La « grande famille du cabaret » vous donne rendez-vous les 5, 11, 12, 18 et 19 avril 2025 pour une toute nouvelle édition.

Toute l'équipe travaille déjà d'arrache-pied pour vous offrir un spectacle à la hauteur de vos attentes. Le thème, encore tenu secret, vous sera dévoilé prochainement...

Un seul indice : les soirées s'annoncent festives !

Cet événement annuel demande un investissement continu, mais il est avant tout porté par la motivation et le plaisir de chacun. Tous nos membres s'impliquent, que ce soit dans les coulisses, à la buvette, ou sous les feux des projecteurs. Vous pourrez découvrir le thème et réserver vos places dès mars 2025.

Location d'équipements

Le Foyer des Jeunes met à disposition de ses adhérents, des particuliers et des associations locales du matériel pouvant servir pour des manifestations et événements.

Equipement	Nombre	Location	Cauti	Référent	Téléphone
Tables	4	5€ / table	10€ / table	Simon Geffard	06 83 95 87 20
Mange-debout	4	5€ / mange-debout	10€ / mange-debout	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Stand 3x3 dépliant	4	10€ / stand	80€	Jordan Forestier	07 83 36 67 22
Sono	1	50€	500€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92
Jeux de lumière	1	30€	300€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92
Vidéo projecteur + écran	1	20€	100€	Fabian Giraud	06 73 79 77 92

Pour toute demande de location, nous vous invitons à contacter la personne référente.

Le Foyer des Jeunes du Busseau remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de ses manifestations.



Composition du bureau

Président : Simon GEFFARD
Vice-Président : Maxence NOIRAUD
Trésoriers : Timothé JARRIAU et Clément ISRAEL
Secrétaire : Manon NOIRAUD
Secrétaire adjointe : Manon MARC
Membres : Adrien BABIN, Théo BARRIET, Clémentine FONTENEAU, Jordan FORESTIER, Axelle GEFFARD, Timéo GIRAD, Kénan GIRARD, Fabian GIRAUD, Maël MARC, Basile MAURY, Arthur NOIRAUD, Quentin NOURRISSON, Thomas PORTRAIT, Jordan SALAVERTE, Elia TEUIRA, Lucas THIBAUD, Maël THIBAUT.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes nos meilleurs vœux et une bonne année 2025 !

L'Indépendante

L'année 2024 se termine et, avec les aléas climatiques de fin de saison, beaucoup de concours ont été annulés. Les résultats pour la société de boules en bois de Saint-Laurs sont corrects avec une dizaine de victoires et de nombreux trophées et fleurs remportés. Cependant la situation au pessimisme ambiant dans le secteur, nous oblige à chercher des solutions de regroupement avec le secteur voisin de Sainte-Ouene. Nous ne sommes plus que quatre sociétés : Coulonges, Fenioux, Saint-Laurs et Saint-Maurice-des-Noies en Vendée. Cela se ressent sur la fréquentation à nos concours de boules. Heureusement dans la commune nous pouvons compter sur un soutien sans faille des associations locales, le Cercle l'Amitié et Sports et loisirs lors de nos manifestations.

Composition du bureau

Président : Jacques BRUNET
Secrétaire : Liliane LORHO
Trésorier : Guy CHAUSSEY
Membres : Alain BICHON, Marie-Paule CHAUSSEY, Claude MARET, Valérie PAILLAT.

Assemblée générale

L'année a débuté avec l'assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois. À cette occasion, Paul et Marinette MASSE ont émis le souhait de quitter le bureau pour raisons de santé. Nous les remercions chaleureusement pour leurs 35 ans de dévouement. La composition du bureau est donc passée à 7 membres.



Concours de belote

Cette année, nous avons organisé un concours de belote à Saint-Laurs le 17 février. Ce fut un réel succès populaire puisque nous avons accueilli 68 doublettes. Il a fallu au dernier moment rajouter tables et tapis de jeux et commander des lots supplémentaires au Super U de Champdeniers, nos prévisions étant basées sur 50 doublettes.



Merci encore au cercle de l'amitié et son président pour l'emprunt du matériel et à Bernard pour son aide dans l'organisation des deux salles. Faute de personnel, nous n'avons pas pu proposer de gaufres cette fois-ci.



Pour 2025, le concours est programmé le samedi 15 février, à 13h30, dans la salle Serge Gaudin.

Concours de boules à Saint-Laurs

La fréquentation de nos concours de boules du jeudi de l'Ascension le 9 mai et du lendemain, le vendredi, est en baisse puisque 72 doublettes ont participé aux 2 concours. La raison de cette baisse est due à la concurrence d'autres concours sur Parthenay, et dans le marais surtout le jeudi. Nous réfléchissons à choisir de nouvelles dates en fonction de la disponibilité du stade saint laurentin.

Nous avons été épargnés par le temps. Il faut souligner que l'aire sablée du stade, qui n'a pas connu d'amélioration depuis 30 ans, se détériore comme je l'avais souligné dans les bulletins précédents. De plus cette année le haut du terrain a subi des dégradations liées au passage d'engins et la réfection effectuée par la société avec du sable qui est plus adapté à la pétanque qu'à la boule en bois. Malgré cela, les concours se sont déroulés dans un bon état d'esprit. Les vainqueurs ont été, pour le jeudi : les sociétés de Sainte-Ouenne, Coulonges et Nessier et pour le vendredi : Chiché, La Chapelle et Ménigoute.



Projets pour 2025

Pour l'année 2025, nous attendons le début de l'année et l'établissement du calendrier des secteurs voisins pour proposer de nouvelles dates de concours dans la commune de Saint-Laurs, ce qui est mon souhait.

Les sociétaires ont également participé au repas du début d'année et au pique-nique du secteur « Autize Vendée » à Saint-Maurice-des-Noues. Nos amis vendéens nous ont reçus dans le cadre bucolique du chevalement, vestige des anciennes mines de charbon. Nous sommes sollicités pour l'organisation de cette manifestation dans la commune avec l'apport des sociétés du secteur de Sainte-Ouenne avec qui des pourparlers de rapprochement sont en cours.

Je remercie encore les employés municipaux pour l'aide apportée pour le montage de la buvette et l'acheminement du matériel au stade.

La société bouliste l'indépendante vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année 2025.

Le Président, Jacques BRUNET

L'Orée de L'Autize



<http://club.quomodo.com/fcjoreedelautize>



Le FCJOA, nouvel élan pour le groupement de jeunes Orée de l'Autize

Après avoir fêté ses 20 ans en juin dernier, l'Orée de l'Autize se donne de nouveaux moyens pour assurer l'encadrement de l'ensemble des jeunes footballeurs de nos communes.

Depuis le début de saison, Cédric AUDURIER est salarié à mi-temps au service du FCJOA, avec pour mission d'assurer l'organisation sportive de l'association. L'investissement d'une personne locale permet de s'engager sur du travail sur le long terme pour structurer de la meilleure des manières l'ensemble de nos 200 licenciés.

Tom ROUGER est également arrivé au sein du Groupement en tant qu'apprenti en Brevet de Moniteur de Football. Une opportunité pour lui et pour le FCJOA, permettant d'accélérer la mise en place d'actions concrètes dès cette saison. De l'uniformisation d'un plan de formation pour nos jeunes à la mise en place de stages pendant les vacances scolaires, leur disponibilité permettra d'accompagner la trentaine de bénévoles toujours aussi précieux dans l'encadrement de l'ensemble des équipes. La formation des éducateurs sera également l'un des chantiers de cette fin de saison.



Ce projet renforce un peu plus les liens entre les trois clubs du canton FC Autize, Buslars Thireuil et FC Plaine Gâtine, tous concernés par sa réussite.

La structuration du Groupement doit nous conduire progressivement à une montée en niveau de nos jeunes footballeurs. Viser les hauts de tableaux des championnats de première division dans chaque catégorie est un objectif pleinement réalisable au regard du potentiel de nos jeunes. Pour viser un peu plus haut à l'avenir ?

Nos U17 sont encadrés par Cédric AUDURIER et Hugues AUDURIER, les U15 par Tom ROUGER et Maël MARC. Thierry BEAUBEAU encadre la catégories U13, Cyril HAYE et Julien MOUSSET nos U11. Pour nos plus jeunes pousses, Cédric et Tom accompagnent Jean DUTRIAS et l'habituel Cali, accompagnés des parents volontaires.

Alain RENOUX et Thierry BEAUBEAU, dirigeants au sein du FCJOA depuis sa création, ont été mis à l'honneur cette saison par la Ligue Nouvelle Aquitaine avec une remise de médaille en novembre.

Après avoir reçu à Ardin la journée départementale féminine le 26 octobre, avec une marche au profit d'Octobre Rose, de nouvelles actions et manifestations seront conduites tout au long de la saison, entre stages de foot en décembre, février et avril, concours de pétanque et journée du club en juin.

La dynamique est en place, tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre sont toujours les bienvenus pour poursuivre la belle aventure, où l'état d'esprit convivial et collectif est essentiel.

Jérôme ROUGER et Pascal GEFFARD

Sports et Loisirs



Notre association Sports et Loisirs est active sur notre commune depuis 45 ans avec pour objectif de s'ouvrir au plus grand nombre à travers ses activités et ses manifestations. Au fil des années, elle a su se renouveler pour garder sa dynamique et offrir aux Saint-Laurentins des animations variées où les maître-mots demeurent plaisir et convivialité.



Bien évidemment, rien ne serait possible sans le dévouement et l'implication de ses nombreux bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Le festival des jeux

La 3^{ème} édition de notre festival des jeux s'est déroulée le 23 mars dernier. Un large choix de jeux de société était proposé aux visiteurs, certains très connus et d'autres à découvrir grâce aux explications de nos animateurs. Cette journée est surtout l'occasion de retrouver le plaisir de jouer en famille ou entre amis, toutes générations confondues.

Afin de maintenir un esprit de compétition, nous avons organisés quelques concours : Puissance 4, Dobble, fléchettes...

Pour retrouver l'esprit « bistrot », nous avons concocté un espace jeux de bar avec baby-foot, jeu de fléchettes, table de poker et jeux de belote.



Le tournoi 3P



Cela n'est plus un secret, la réputation de notre tournoi 3P a largement dépassé les frontières de notre commune, voire du département. Comme en 2023, l'édition 2024 a réuni 84 doublettes, record égalé mais surtout jauge maximum que nous nous étions autorisés afin d'organiser cette journée dans de bonnes conditions. Malheureusement une dizaine d'équipes n'ont pu participer, faute de place. Notre tournoi s'articule autour de 26 terrains de pétanque, 24 plaques de palets et 7 tables de ping. La gestion de tous ces espaces est primordiale pour organiser au mieux le tournoi et éviter les attentes dans la mesure où les parties se jouent en temps limité.



Notre espace buvette et restauration a également été revu cette année afin que tous les services soient réunis sous un même pôle. Cette journée a été particulièrement appréciée de tous les participants et, à l'issue des 4 parties, c'est la doublette « Les collègues » qui remporta notre 3 P.



Le vide greniers

Malheureusement les années se ressemblent pour notre vide-greniers avec, cette année encore, une météo particulièrement capricieuse.

Tout avait pourtant bien commencé avec plus de 70 réservations pour près de 380 mètres d'exposition, un chiffre bien au-dessus de ce que nous avons connu ces dernières années. Dès 6 heures du matin, les premiers exposants prenaient possession des rues du bourg et nos placeurs, plan à la main et gilet fluo sur les épaules, s'activaient pour indiquer les emplacements et donner les informations de circulation. Puis notre triporteur déambulait dans les rues pour proposer café et viennoiseries.



La matinée semblait bien engagée mais peu à peu le temps se couvrait et la pluie s'invitait à notre manifestation. Pas de quoi cependant faire fuir nos exposants mais suffisant pour réduire l'affluence de chineurs et promeneurs dans nos allées.



L'éclaircie était la bienvenue autour de 13 heures pour que les nombreux convives s'installent sur la place verte afin de déguster notre traditionnel moules-frites.

La journée sera finalement plutôt réussie en termes d'organisation, grâce notamment à nos nombreux bénévoles qui se relaient tout au long de la journée. Pour nos exposants, le bilan est plus mitigé : la trop faible fréquentation du public n'a pas permis de faire beaucoup de commerce. Point positif, il reste donc encore des choses à vendre pour l'année prochaine !

Le rallye saint-laurentin

Cette année, notre rallye saint-laurentin est parti à la rencontre des chemins busséens. Un parcours de 9 kilomètres où la soixantaine de marcheurs a pu découvrir les sentiers vallonnés de la commune du Busseau, rejoints au stand ravitaillement par une quinzaine de vététistes. Quelques minutes de pause pour recharger les batteries et bien terminer la matinée. Pour pimenter cette belle balade, des questions d'observation étaient disposées sur le parcours.

Comme de coutume, tout ce beau monde s'est retrouvé vers 13 heures sur la place de La Rampière pour un moment convivial autour d'un bon repas. L'après-midi fut amical et ludique, certains prenant part à nos concours de pétanque ou de palets pendant que d'autres préférèrent sortir le jeu de cartes ou de société.

Un dernier apéro à la buvette et un bon repas chaud, il était temps de couper les projecteurs et de refermer cette belle journée.



Le circuit des vallées

Il a encore fallu un gros travail de préparation à la commission en charge de cette randonnée pour proposer un parcours de qualité. Il avait été décidé cette année de repartir vers les contrées vallonnées de Béceleuf, Xaintray et ses alentours. Mais les grosses pluies des semaines précédentes nous ont contraints à modifier certaines parties du parcours. En effet, les petits cours d'eau que nous devions traverser s'étaient transformés en rivières. Une chose était sûre, les chemins seraient bien gras pour cette édition 2024.

Dès le samedi matin, trois binômes équipés de quads partaient flécher les parcours pendant qu'une dernière équipe était chargée de baliser le circuit de marche autour de Saint-Laurs. En début d'après-midi, la commission buffet préparait les différents ravitaillements avant l'installation du site sur le parking du stade.

Malgré un léger brouillard tôt le matin, le temps allait se dégager pour laisser place à une belle journée ce dimanche 13 octobre. Mais nous nous rendons compte rapidement que l'affluence n'est pas au rendez-vous, notamment concernant les vététistes. Beaucoup trop de randonnées ont été organisées cette même journée dans les environs. Avec 75 VTT et 160 marcheurs, notre bilan est très mitigé.

Notre date est établie depuis de nombreuses années mais on remarque depuis quelques temps que de nombreuses associations décalent leur randonnée pour participer à octobre rose, comme nous l'avons fait cette année en collaboration avec la commune. Nous sommes à l'heure actuelle en pleine réflexion pour savoir si nous devons maintenir cette date.



En dehors de nos manifestations, l'activité de Sports et Loisirs reste permanente. Depuis plusieurs années nous avons développé plusieurs activités ou sorties.

Le tennis de table



La saison 2023/2024 fut celle de la consécration pour notre club pongiste avec une montée historique au niveau régional, le fruit d'un travail de tous les instants des responsables du club qui ont su, au fil des années, former et fédérer autour de ce sport. Le nom de Saint-Laurs sonne presque comme une anomalie à ce niveau, tant les autres clubs ont une autre dimension qu'un village de 600 âmes. Peu importe, l'équipe est bien décidée à vendre chèrement sa peau et à faire résonner le nom de notre commune jusqu'à l'entrée de Bordeaux.

A côté de cela, trois autres équipes évoluent dans les championnats départementaux. Avec une trentaine de licenciés, le club continue de former ses futurs pongistes. Les entraînements ont lieu dans la salle de Saint-Laurs mais les rencontres se déroulent dorénavant au gymnase de Coulonges-sur-l'Autize, plus adapté pour les compétitions.

Alors n'hésitez pas à aller les encourager et à découvrir ce sport encore trop méconnu.



Nos voyages

Le 10 août dernier, nous avons organisé une sortie à la Cinéscénie du Puy-du-Fou. Une fois encore malheureusement, il y a eu plus de demande que les 55 places que nous avons pu réserver et nous en sommes désolés. De l'avis de tous, ce spectacle demeure un moment magique qui sait se renouveler et vous en met plein les yeux.

L'année 2025 va marquer le retour de notre week-end à la montagne, qui n'a plus eu lieu depuis 2018. Nous repartons cette année en direction de Cauterêts, du 14 au 16 mars.

Le bureau

Notre assemblée générale a eu lieu le vendredi 27 septembre. Ce fut l'occasion de faire un bilan de notre situation financière et de nos activités. A l'issue de cette assemblée, le tiers sortant a été reconduit et le bureau reste inchangé.

Composition du bureau

Président : Denis PEROTTEAU
Vice-Président : Jérôme PEITI
Secrétaire : Marie PEROTTEAU
Secrétaire adjointe : Adelaïde GAUTIER
Trésorier : Claude MITARD
Trésorier adjoint : Sylvain LEFEBVRE
Membres : Luc ARQUIS, Nicolas FONTENEAU, Julien GEFFARD, Noëlle GEFFARD, Fabian GIRAUD, Sébastien HURE, Michel ISCH, Baptiste NOIRAUD, Pierre-Emilien NOURRISSON, Quentin NOURRISSON, Ludovic PRIMAULT.

Remerciement

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien à notre association. En effet la commune, cette année, a financé la location d'un tivoli pour le 3P et le Circuit des Vallées. L'acquisition d'un tel équipement est impossible pour notre association, cette aide nous est donc précieuse et contribue grandement au bon déroulement de nos manifestations.

Hommage

Nous souhaitons rendre hommage à Roger ROUAIROUX et Colette RIVET, qui nous ont quittés cette année et qui ont été des membres actifs de notre association pendant de nombreuses années. Roger, toujours prêt à enfile son tablier, a contribué avec enthousiasme en cuisant saucisses et ventrèches lors de nos manifestations. Quant à Colette, elle a été un pilier essentiel, soutenant son mari dans ses fonctions de président de l'association de 1979 à 1992. Leur engagement et leur générosité resteront gravés dans notre mémoire.

A l'aube de cette nouvelle année, Sports et Loisirs vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2025.

Le Président, Denis PÉROTTEAU

La Vaillante

Séances théâtrales de 2024

Les mois de janvier et février ont constitué un moment fort pour notre association, marqués par nos représentations théâtrales et la programmation de neuf séances. L'interprétation de « **Oscar** », une comédie de Claude MAGNIER, a suscité de nombreux rires et applaudissements de la part du public.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de notre saison théâtrale : acteurs, souffleurs, décorateurs, standardistes, maquilleuses, serveurs et serveuses...

La saison s'est clôturée le samedi 2 mars par un repas convivial et la projection d'une vidéo exclusive, dévoilant des clichés inédits des vestiaires et des coulisses.



Assemblée générale du 26 avril

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 26 avril. Yannick CROCHARD et Christophe GEFFARD ont souhaité se retirer du bureau. Nous les remercions chaleureusement pour toutes ces années d'engagement au sein de notre équipe. Durant toutes ces années, Yannick a incarné de nombreux rôles dans diverses pièces de théâtre et a également assuré l'accueil des spectateurs, en charge de leur accueil et de l'encaissement des entrées. Quant à Christophe, bien qu'il ne fasse plus partie du bureau, il continue à être un membre actif de la troupe d'acteurs.

Nous sommes heureux d'accueillir Christophe PEROTTEAU et Ludovic PRIMAULT au sein du bureau. Bienvenue à eux !

Lors de la réunion du bureau qui a suivi l'assemblée générale, Françoise BOUJU a choisi de quitter son poste de secrétaire, bien qu'elle reste membre de l'association. Fabrice GAUTIER a été élu secrétaire, et Michel ISCH a été nommé secrétaire adjoint, en remplacement de Yannick CROCHARD.

Composition du bureau

Présidente : Catherine PÉROTTEAU

Vice-président : Guy DÉPREZ

Secrétaire : Fabrice GAUTIER

Secrétaire adj. : Michel ISCH

Trésorière : Magalie DUTEAU

Trésorière adj. : Dominique SIMONNEAU

Membres : Sabrina DUMAS, Colette GEFFARD
Christophe PÉROTTEAU, Ludovic PRIMAULT.

Notre sortie



Le dimanche 23 juin, nous avons pris la direction de Blaye pour notre sortie annuelle, la première depuis 2019, année de la dernière avant le COVID. Le matin, nous avons visité une exploitation viticole, suivi d'un repas au restaurant. L'après-midi, nous avons exploré la



Citadelle de Blaye lors d'une visite guidée, avant de profiter d'une agréable balade en bateau sur l'estuaire. Malgré quelques péripéties, telles que le bus manœuvrant dans des petites rues, nous garderons un excellent souvenir de cette journée.

Fête d'été

Notre fête d'été a eu lieu le samedi 7 septembre. Après l'inscription des participants au concours de pétanque, une bourrasque de vent, suivie d'un orage et de pluie, a frappé Saint-Laurs, entraînant l'annulation du concours. Cependant, nous nous sommes retrouvés le soir pour l'apéritif et le repas, et la soirée a pris une belle tournure. L'ambiance était au rendez-vous dans la salle ! Enfants, adolescents et adultes ont brillamment interprété des saynètes, dansé, chanté et même réalisé des numéros de magie.



Un grand bravo à tous et un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce spectacle.



L'avenir de notre salle

L'année 2024 a été marquée par des événements importants et mouvementés pour notre association. En effet, après l'annonce par le Père Fabien, prêtre de la paroisse, de la volonté du diocèse de vendre la salle Sainte-Thérèse, un lieu que nous occupons depuis plus de 86 ans, nous avons été confrontés à une grande incertitude quant à l'avenir de nos activités et à l'accès à la culture que nous proposons en plein cœur du monde rural.

Bien que notre association ait toujours su maintenir un budget équilibré, La Vaillante ne disposait pas des ressources nécessaires pour acquérir le bâtiment. Le prix de vente demandé était bien au-delà de nos capacités financières, sans compter les travaux de mise aux normes indispensables pour poursuivre notre activité. Même si le diocèse était conscient que les travaux de construction et d'entretien avaient toujours été financés par les bénévoles de l'association (matériaux et main-d'œuvre), le coût de l'achat du bâtiment et des rénovations à prévoir était impossible à assumer par notre association.

Cette situation a engendré une certaine inquiétude au sein de la population, relayée dans la presse locale et régionale. Afin de défendre notre activité et de souligner son importance pour la commune, nous avons organisé, début janvier, une table ronde ouverte à tous, où chacun a pu exprimer ses préoccupations et ses idées. De ces échanges est né un projet associatif qui nous permettra d'adapter nos activités aux besoins actuels de la population, de développer de nouveaux projets, et de renforcer notre partenariat avec d'autres associations du territoire, la municipalité, ainsi que des partenaires locaux et institutionnels. Ce projet associatif est disponible sur simple demande à l'adresse suivante

lavaillante79@gmail.com



Après plus d'un an de questionnements, la municipalité a pris la décision d'acquérir la salle Sainte-Thérèse. Cette acquisition nous permet désormais de réfléchir à une organisation adaptée, en accord avec le fonctionnement du nouveau propriétaire, tout en continuant à œuvrer pour la culture et la vie associative de notre commune.

Théâtre : saison 2025

Pour 2025, nous avons choisi de vous présenter « **Treize à table** », une comédie en trois actes de Marc Gilbert SAUVAGEON. L'histoire se déroule le soir du 24 décembre, et la préparation du réveillon n'est pas de tout repos pour la maîtresse de maison...

Réservations à partir du lundi 6 janvier 2025,
du lundi au vendredi de 18h à 20h30
par téléphone au **05 49 75 20 63**.



Vous pouvez suivre l'actualité de La Vaillante sur les réseaux sociaux. **Facebook & Instagram : LaVaillante79**




Si vous avez envie de vivre l'aventure théâtrale, de monter sur scène, de participer à la création des décors ou de vous investir dans le service à la buvette, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'un de nos membres ou joindre la présidente au 06 33 79 95 63. Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous !

A l'aube de cette nouvelle année, je vous offre, au nom de la Vaillante, tous mes vœux de bonheur et de santé.

La Présidente, Catherine PÉROTTEAU

C.C. VAL DE GÂTINE



Vous trouverez toutes les informations utiles concernant notre territoire sur le site internet <https://valdegatine.fr>.

Pôle de Coulonges-sur-l'Autize 20, rue de l'Épargne 79160
Coulonges-sur-l'Autize
Tél. : 05 49 06 81 44

Horaires d'ouverture

Tous les jours
9h-12h30
13h30-17h
sauf le vendredi à 16h
Fermé le jeudi après-midi

Espace Enfance Jeunesse

Situé au 7 route de Saint-Pompain à Coulonges-sur-l'Autize, l'Espace Enfance Jeunesse propose des activités pour les enfants de 0 à 17 ans. Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 05 49 17 12 08 ou consulter le site internet <https://valdegatine.fr>.

Solid'R Net

Une salle équipée d'ordinateurs est mise à disposition gratuitement en accès libre, dans les locaux de la Communauté de Communes, pendant les horaires d'ouverture. Il vous suffit de vous présenter à l'accueil du Centre Cantonal avec une pièce d'identité pour accéder à la salle informatique.

Centre Musical Val de Gâtine



L'école de musique, service proposé et financé par la Communauté de Communes, dispense des cours au 3 rue du Marché Neuf à Coulonges-sur-l'Autize. Les disciplines proposées comprennent : jardin musical, éveil musical, piano, guitare, batterie, cor d'harmonie, trompette, tuba, saxophone, clarinette, flûte, violon, musique d'ensemble, groupe vocal enfants/ados et chorale adulte.

Pour plus de renseignements, contactez le 05 49 06 81 44 (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00) ou consultez la rubrique « Sortir et découvrir » sur <https://valdegatine.fr>.

Se déplacer

Pour connaître les horaires des bus à destination de Niort, consultez le site modalis.fr, géré en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Chaque mardi matin, le minibus de la Communauté de Communes Val de Gâtine vient vous chercher à domicile et vous emmène au marché de Coulonges-sur-l'Autize. Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire avant le lundi midi en appelant le 05 49 06 81 44. Une participation forfaitaire de 1,50 € est demandée pour l'aller-retour. Vous pouvez également acheter une carte de transport de 15 € pour 10 allers-retours.



Associations

Vous êtes une association et vous organisez une manifestation ? Vous souhaitez que celle-ci soit relayée sur les réseaux de la Communauté de Communes Val de Gâtine ?

Il vous suffit de remplir le formulaire suivant : https://valdegatine.fr/sit/formulaire_sit.php

LES SERVICES

Aide à la personne - Aide à domicile - Aide aux repas

ACSAD - Association De Coordination des Soins et de l'Aide À Domicile

📍 20 rue de l'Épargne à COULONGES-SUR-L'AUTIZE ☎ 05 49 06 21 81 🌐 acsad.coulonges@orange.fr
Les référents ACSAD au sein de la commune sont Liliane COURTIN et Aurélie FONTENEAU.

ADMR - Aide À Domicile

📍 3 rue du Minage à COULONGES-SUR-L'AUTIZE ☎ 05 49 28 07 57 🌐 admr.coulonges@fede79.admr.org

AICM - Accueil, information, conseil et mobilisation vers l'emploi

Association de l'économie sociale et solidaire qui intervient, entre autres, sur le secteur de COULONGES-SUR-L'AUTIZE

📍 Château de La Ménardière 79310 MAZIERES-EN-GATINE ☎ 05 49 63 28 22 🌐 aicmaccueil@gmail.com
www.aicm79.com Facebook : @AICMMazieres

Bien vieillir chez soi en nord Deux-Sèvres

Association Gérontologique Nord Deux-Sèvres 📍 Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY
☎ 05 49 63 45 70 🌐 clic-gatine@orange.fr

FNATH - Association des accidentés de la vie

Permanence les premiers mardis de chaque mois de 10h à 11h30

📍 Salle Rabelais sous le porche de la Mairie de Coulonges-sur-l'Autize ☎ 05 49 24 12 24

Restaurants du cœur

📍 Maison des solidarités 11 cité des Bourlotières à COULONGES-SUR-L'AUTIZE ☎ 09 86 51 58 33
🌐 ad79.coulonges@restosducoeur.org

SARCEL (Autize Repas)

Portage repas à domicile : au SIVOM : ☎ 05 49 06 06 24 à SARCEL : ☎ 05 49 04 34 69 🌐 info@repas-sarcel.fr

Aide concernant l'urbanisme et l'environnement

CAUE conseil architecture, urbanisme et environnement

📍 Lucie Aubrac, Niort du lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 16h30
☎ 05 49 28 06 28 🌐 contact@caue79.fr

CRER - centre régional des énergies renouvelables

☎ 05 49 08 24 24 🌐 www.crer.info ou contact@crer.info

France Rénov

☎ 05 49 08 99 14

Aide à l'emploi

AICM

📍 Château de La Ménardière 79310 MAZIERES-EN-GATINE ☎ 05 49 63 28 22 🌐 aicmaccueil@gmail.com
Facebook : @AICMMazieres <http://www.aicm79.com>

MDDE- maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine

📍 13 boulevard Edgar Quinet 79200 Parthenay ☎ 05 49 94 23 46 🌐 mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

Les correspondants locaux de presse



Gérard DEFER ☎ 05.49.05.36.72 ☎ 06.15.39.82.11 ✉ g.defer@sfr.fr



Catherine PÉROTTEAU ☎ 05.49.75.29.20 ✉ perotteauc@orange.fr

France Services

Vous souhaitez être accompagné pour faire vos démarches administratives en ligne ?

Prenez rendez-vous :

✉ labsie@france-services.gouv.fr

☎ 06 22 82 92 57.



Permanences

Le Busseau : à la mairie le mercredi de 9h15 à 11h45.

Beugnon-Thireuil : à la mairie 2 rue impasse des Jardins le jeudi de 9h15 à 11h45.

Loisirs

Carnet Escapades en Deux-Sèvres

Le **Carnet Escapades 2025** vous offre plus de 70 offres de sorties, loisirs et visites, avec près de 1 300 € de réductions. En partenariat avec les acteurs touristiques des Deux-Sèvres, le Département vous permet de bénéficier de réductions sur de nombreux sites et activités dans tout le département.

Pour obtenir gratuitement votre carnet, rendez-vous sur tourisme-deux-sevres.com et cliquez sur l'onglet "Infos pratiques".



Intramuros

Depuis 2022, la commune est présente sur l'application **Intramuros**. Vous y trouverez les mêmes informations que sur notre page Facebook **Saint-Laurs Infos**, ainsi que des idées de sorties dans les communes voisines. Expositions, concerts, marchés, ateliers... il y en a pour tous les goûts !

Si vous cherchez des idées pour vos sorties du week-end, cette application est l'outil idéal pour ne manquer aucune activité près de chez vous.

LES INFOS PRATIQUES

Mairie

Ouverture secrétariat de mairie

	Matin	Après-midi
Lundi, mardi et jeudi	8 h 30 - 12 h 30	15 h 30 - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h 30	

Site internet
www.saintlaurs.fr

Page Facebook
Saint-Laurs infos

☎ 05 49 75 20 10 🌐 secretariat@saintlaurs.fr

Nouveaux arrivants

Bienvenue



Vous êtes récemment arrivés sur notre commune de Saint-Laurs, et nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

Voici quelques démarches à effectuer pour bien vous installer.

Démarches

- Mettre à jour la carte grise de votre véhicule par voie numérique.
- Venir vous déclarer en mairie pour les ordures ménagères.
- Venir vous inscrire sur les listes électorales si vous le souhaitez.
- Déclarer vos relevés de compteur d'eau au Syndicat mixte des eaux de la Gâtine au **05.49.95.03.47** et à SEOLIS pour le compteur électrique au **0 969 397 901**.

Les tarifs

Cimetière et columbarium

	Cimetière	Columbarium
Concession de 15 ans		160 € la case
Concession trentenaire	25 € le m ²	280 € la case
Concession cinquantenaire	30 € le m ²	700 € la case



Photocopies

	Particuliers	Associations (fournissant le papier)
Format A4	0.20 €	0.06 €
Format A3	0.40 €	0.12 €
Format A4 couleur	0.50 €	0.18 €
Format A3 couleur	1.00 €	0.36 €



Cantine scolaire

Fonctionne par tickets repas vendus au secrétariat de mairie, à la journée, à la semaine ou au mois

Repas enfant	2.60 €
Repas adulte	5.20 €

(Tarifs révisés et applicables depuis la rentrée 2024)

Les menus sont consultables sur notre site internet

www.saintlaurs.fr

Garderie périscolaire

Fonctionne par carte en temps de présence décompté au ¼ d'heure

La carte de 40 cases	14.00 €
----------------------	---------

Location de la salle Serge GAUDIN

Désignation	Grande salle	Petite salle	Cuisine
Particuliers de la commune			
<i>(une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)</i>			
Vin d'honneur	55 €	30 €	40 €
Repas et mariage	95 €	45 €	40 €
Supplément – 2 jours consécutifs	45 €	30 €	25 €
Vin d'honneur après sépulture	Gratuité		
Particuliers hors commune			
<i>(une caution de 300 € sous forme de chèque sera déposée en même temps que le règlement de la salle)</i>			
Vin d'honneur	90 €	60 €	55 €
Repas et mariage	160 €	75 €	55 €
Supplément – 2 jours consécutifs	60 €	40 €	30 €
Associations communales			
Tous types de manifestations	Gratuité		

(Tarifs applicables depuis le 1^{er} janvier 2022)

Pour réserver la salle des fêtes, vous devez vous adresser au secrétariat de mairie.

En cas de bris ou de perte, la vaisselle est facturée à son prix d'achat.

Lutte contre les bioagresseurs

Les virus, bactéries, champignons, insectes et plantes invasives peuvent affecter les végétaux, l'environnement et même la santé humaine. Le FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est un organisme technique à vocation sanitaire (OVS) qui conseille et intervient pour la surveillance, la prévention et la lutte contre ces nuisibles dans le domaine végétal.

Depuis plusieurs années, la Commune est adhérente à cette fédération, permettant ainsi à tous ses habitants de bénéficier de tarifs préférentiels pour des services de gestion et de traitement des nuisibles chez eux.

Voici le numéro où vous pouvez les contacter :

☎ 05 49 77 16 55



Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser ! ●

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ? Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal

Vos démarches administratives

Toutes les démarches pour la délivrance de cartes nationales d'identité, passeports, permis de conduire et certificats d'immatriculation se font sur le site <https://franceconnect.gouv.fr> (bien vérifier que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr** qui authentifie les sites publics).

Pour obtenir un extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès, une carte électorale, ou un duplicata du livret de famille, vous pouvez consulter toutes les démarches et télécharger les formulaires nécessaires sur le site officiel: www.service-public.fr.

Transport solidaire

Si vous souhaitez bénéficier du transport solidaire mis en place dans la commune, vous pouvez contacter Roger SUIRE au ☎ **05 49 09 58 39**. Le coût du transport est de 0.50 € du kilomètre.



SICTOM – Régie des déchets



Points de collecte et déchetteries à votre disposition

Deux points d'apport volontaire pour le verre et le papier sont situés sur la commune :

📍 Saint-Laurs, **près de l'église**

📍 La Rampière, **chemin de la Bruyère**

De plus, deux déchetteries sont accessibles sur le territoire :

📍 **Ardin**

📍 **Beugnon-Thireuil**

L'accès à ces déchetteries se fait uniquement avec un badge d'accès.

Des questions ou un doute ?

Pour plus d'informations, consultez :

- consignesdetri.fr
- valdegatine.fr/gestion-des-dechets-presentations

Ardin	Matin	Après-midi
Lundi, mardi	Fermée	14h00-18h00
Mercredi, vendredi, samedi	9h00-12h00	14h00-18h00

Beugnon-Thireuil	Matin	Après-midi
Mercredi	8h30-12h30	13h30-18h00
Jeudi, samedi	8h30-12h30	13h30-17h30
Vendredi	Fermée	13h30-18h00

Ou contactez-nous par téléphone au ☎ **05 49 06 81 45** ou par email ✉ service.orduresmenageres@valdegatine.fr.

Merci de votre collaboration pour un tri efficace et un environnement plus propre !

Respectons notre commune

Depuis quelque temps, nous constatons une recrudescence de déchets jetés sur la voie publique. Ces comportements, au-delà de dégrader l'image de notre belle commune, nuisent à notre qualité de vie et alourdissent le travail des agents communaux, qui s'efforcent de maintenir un environnement propre pour tous.

Ensemble, faisons preuve de civisme et de respect.

Pour rappel, jeter ses déchets sur la voie publique est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 135 €. Mais au-delà de l'aspect légal, pensons à notre fierté de vivre dans une commune propre et accueillante.

Un grand merci à tous pour votre contribution au bien-être collectif !

Le respect d'autrui

HORAIRES POUR BRICOLER OU JARDINER

Du lundi au vendredi:

8h-12h 14h-19h

Samedi:

9h-12h 15h-19h

**Dimanche et
jours fériés:**

10h-12h



HORAIRES D'OUVERTURE DU TERRAIN MULTISPORTS ET DU SKATE-PARK

Tous les jours :

10h- 19h30



Réglementation pour les chiens et les chats

Identification des animaux

Il est obligatoire d'identifier son chien ou son chat :

- Chiens : l'identification doit être réalisée avant l'âge de 4 mois, soit par puce électronique ou tatouage.
- Chats : l'identification est obligatoire avant l'âge de 7 mois, avec les mêmes modalités (puce ou tatouage).

Cette réglementation s'applique à tous les animaux nés après le 1^{er} janvier 2012. L'identification permet de retrouver facilement les propriétaires en cas de perte ou de divagation et est essentielle pour la lutte contre l'abandon des animaux. (Source : Service-Public.fr)

Les déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal dans l'espace public. Pour faciliter cette démarche, des bornes d'hygiène canines sont installées dans plusieurs lieux de la commune, avec des sacs à disposition.

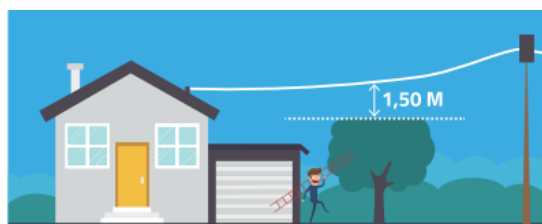
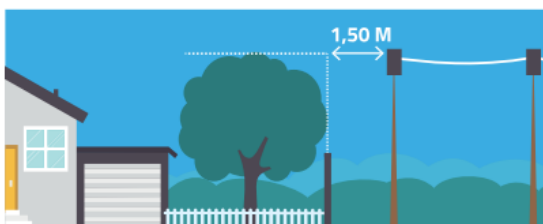
Les déjections canines laissées sur la voie publique représentent non seulement une nuisance esthétique, mais aussi un risque pour la santé publique. Merci de contribuer à la propreté de la commune en utilisant les sacs mis à disposition.



Elagage

Les riverains sont responsables de l'élagage des arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées, afin de ne pas gêner le passage des usagers et d'assurer la sécurité routière. L'élagage est également essentiel pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication, et ainsi garantir une connexion sûre. En effet, des végétaux touchant les lignes électriques peuvent provoquer des accidents d'électrocution. Par ailleurs, lors de coups de vent, des branches peuvent endommager le réseau en touchant les câbles, entraînant des interruptions de service.

Ainsi, il est impératif que les branches ne touchent pas les réseaux électriques aériens, téléphoniques, informatiques ni l'éclairage public. Merci de respecter les distances de sécurité indiquées ci-dessous.



Le brûlage des déchets verts

Nous vous rappelons que, conformément à la réglementation en vigueur, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Cette interdiction vise à protéger la santé publique et l'environnement, en évitant la pollution de l'air et les risques d'incendie. Le brûlage des déchets verts peut en effet dégager des fumées nuisibles, affectant la qualité de l'air et le bien-être des riverains.

Que faire des déchets verts ?

Pour éliminer vos déchets verts de manière responsable, nous vous encourageons à :

- Utiliser un composteur mis à disposition par le SICTOM,
- Déposer vos déchets verts dans les points de collecte prévus à cet effet.

En respectant ces consignes, vous contribuez à préserver la qualité de notre environnement et à assurer la sécurité de tous. Merci de votre compréhension et de votre coopération.



Rappel Civique : respect des chemins PMR

La municipalité tient à rappeler à tous les usagers de la commune l'importance de respecter les règles de stationnement, en particulier sur les chemins et passages réservés aux personnes à mobilité réduite.

Ces aménagements, indispensables pour garantir l'accessibilité et l'autonomie des personnes en situation de handicap, doivent impérativement rester dégagés en tout temps. Le stationnement sur ces chemins constitue non seulement une infraction à la loi, mais aussi une entrave à la liberté de circulation de nos concitoyens les plus vulnérables.

Nous comptons sur la vigilance et le civisme de chacun pour ne jamais stationner sur les espaces dédiés aux PMR.

Adopter ces gestes simples, c'est contribuer à une commune plus inclusive et respectueuse des droits de tous. Ensemble, faisons en sorte que notre cadre de vie soit accessible à tous ses habitants.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.



La solidarité

Association Neurofibromatoses

L'Association Neurofibromatoses et Recklinghausen collecte des stylos usagés pour les revendre à une société de recyclage. Les fonds ainsi obtenus sont reversés à l'association afin de financer la recherche sur les neurofibromatoses.

Ces maladies génétiques et neurologiques partagent un point commun : elles provoquent la formation de tumeurs sur les gains nerveux et/ou dans les organes internes, touchant indistinctement les femmes et les hommes.

Tous les matériels d'écriture sont acceptés (à l'exception des crayons de bois, des crayons de couleur et des tubes de colle), notamment les stylos à bille, à plume, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, stabilos et correcteurs...).

Depuis le mois de janvier, une boîte de collecte est disponible au secrétariat de la mairie. Ne jetez plus vos stylos utilisés à la poubelle, venez les déposer dans cette boîte de collecte. Ce simple geste peut contribuer à aider la recherche contre ces maladies.





Félicitations à Aurélie FONTENEAU
pour cette photo sur le thème
« Esprit sportif », qui est arrivée en
première position.
Avec la participation docile d'Ouragan
qui prend la pose sur le stade
Gérard Beaurain.

 Comité de rédaction :
Commission communication
Et Maryse Picauville

 Site internet :
<http://www.saintlaurs.fr/>
 Facebook :
<https://www.facebook.com/mairiesaintlaurs/>



Mairie de Saint-Laurs

✉ : Le Pont 79160 SAINT-LAURS

☎ : 05 49 75 20 10

@ : secretariat@saintlaurs.fr